

La Conférence

ANNÉE JUDICIAIRE 2001-2002 • N°5 • MAI - JUIN 2002



AGENDA

DES FOURNISSEURS ET SERVICES SPÉCIALISÉS

TOGES CONFECTION

tristan

CONFECTION D'HOMMES

Mesurier, Avocat, Croffleur,
Cordonnier, Académicien,
logueur, Pilote, Subat.

114 Rue Losbraussart
1030 Bruxelles
Tél : 02 646 99 21
Fax : 02 647 44 57
Csm : 0473 29 41 64

http://www.tristan-toges.com Email: info@tristan-toges.com

TRADUCTEURS JURÉS



Toutes langues - délais rapides

101 Bld Saint-Michel • 1040 Bruxelles
Tél. : 02 35 55 95 • Fax : 02 733 67 28
E-mail : info@aliaslanguages.be

INTERNET BANKING

HELPPDESK PRIVANET

ING CAISSE PRIVÉE BANQUE

Depuis la Belgique :

0800-90 211

A partir de l'étranger :

+ 32 2 518 94 00

TRAITEUR

LES FRERES
DEBEKKER

95 Rue Charles Degroux
1040 Bruxelles
Tél. : 02 736 00 40 • Fax : 02 736 67 00



SINGER

ALL TRANSLATIONS

Traducteurs jurés depuis 1936
Toutes langues
Toutes législations

30 av. Plasky, bte1 • 1030 Bruxelles
Tél. : 02 734 64 11 • Fax : 02 734 14 46
E-mail : singer.translations@chello.be

DÉTECTIVE

GOFFIN & ASSOCIÉS

Groupement de Détectives Privés

Détectives privés agréés par
le ministère de l'intérieur

16 av. Winston Churchill, bte 10 • 1180 Bruxelles
Tél. : 02 346 61 05 • Fax : 02 345 47 11
E-mail : goffin.associés@skynet.be

LOGICIELS JURISTES



La qualité à la portée de tous

sa TOP SYSTEM
112 Bd Lambermont • 1030 Bruxelles
Tél. : 02 247 78 10 • Fax : 02 247 78 25
http://www.avonca.be
E-mail : avonca@topsystem.be

CICERO
LawPack

Logiciels pour avocats
Email : informa@cicero.be

www.cicero.be
Tél. : 0800/91080

FOURNITURES DE BUREAU

S.A. ODENDHAL

Tout pour le bureau

65b Rue de la Régence
1000 Bruxelles
Tél. : 02 512 13 83 • Fax : 02 511 42 93
E-mail : odendhal@skynet.be

ARCHIVAGE

Archivage externe

Hays Information
Management n.v.s.a.

147 Woluwelaan • 1831 Diegem
Tél. : 02 712 20 20 • Fax : 02 712 20 39

EQUIPEMENT INFORMATIQUE

Le spécialiste du PC portable
PC fixes et service technique

EUROCOM
PORTABLE COMPUTER CENTRE

02 538 58 14
57 rue de Mérode • 1060 Bruxelles
www.eurocom1.com • Fax : 02 537 90 37
courrier : info@eurocom1.com

LA solution informatique
pour la gestion
de votre cabinet
d'avocat

EXel
Win

PYRAMIQ SA

Rue aux Laines, 8 - B1000 Bruxelles
Tél 02 503 39 87 • Fax 02 513 55 62
http://www.pyramiq.be
info@pyramiq.be

DESTRUCTION D'ARCHIVES



Unique en Belgique
Destruction d'archives sur site

chaussée de Waterloo 1379 • 1180 Bruxelles
Tél. : 0800 25052 • Fax : 02 375 23 35
E-mail : shredit@skypro.be

sommaire

5 chroniques

- 5 "Éthique, médecine et société" : le Pr. Axel Kahn à la Tribune des Grandes Conférences
par Daniel De Meur
- 7 Portraits du barreau : Me Emile Verbruggen
par Thémistocle
- 10 Du côté des livres... Merci, M. Sollers
par Olivier Dewez
- 12 Du côté des livres...
par Thierry Boutinik
- 15 Du côté des livres...
par Matthieu Duplat
- 17 La Conférence se souvient...
par Olivier Collon
- 22 Le Jeune Barreau au Cambodge
par Aramis

24 échos

27 activités

- 27 Week-end équestre
- 27 Prix Le Jeune et Janson
- 27 Dîner des prix Le Jeune et Janson
- 28 Communiqué de l'Association des prix Le Jeune et Janson
- 29 Football : Challenge Bruylant
- 29 Tournoi de golf
- 30 Palais littéraire et artistique :
Me Eric Boigelot
- 30 Mini-recyclage : Actualités en droit pénal et en droit de la procédure pénale
- 31 Dîner des prix Boels
- 31 Conférence-débat : La critique de cinéma en question(s)
- 32 Déjeuner des notaires
- 32 Tournoi de tennis - Finales et dîner
- 33 Déjeuner des candidats
- 33 Assemblée générale

34 agenda & infos

Éditorial

Voici déjà le cinquième et dernier périodique de l'année judiciaire.

Le printemps, c'est un peu l'automne du printemps de la Conférence, écrivait un de mes prédécesseurs. Il est vrai que cette année a passé vite, trop vite peut-être, comme les choses agréables, fugaces très souvent, et qu'avant même que la présidence ne prenne fin, la nostalgie me guette par ci et

par là. Les mois de mai et de juin sont pourtant chargés en activités : tournois sportifs (golf, tennis, équitation, football...), concours de plaidoiries, recyclage (en droit pénal le 30 mai), palais littéraire (le 28 mai sur Baudelaire), conférence-débat (le 10 juin, "la critique de cinéma en question(s)" avec Hugues Dayez), déjeuner avec les notaires (au Cercle Gaulois, le 12 juin), déjeuner des candidats et notre assemblée générale (le jeudi 20 juin). Notre agenda témoigne du dynamisme de la vie du Palais.

Tout a été l'objectif du Jeune Barreau tout au long de cette année : entretenir la cohésion entre les membres du barreau par l'organisation d'activités les plus diverses, accessibles au plus grand nombre, tout en défendant une certaine image de notre profession. Une image attachée aux valeurs essentielles de l'avocat, et d'abord à son indépendance. Une image mêlant le panache à la simplicité. Une image teintée de joie de vivre, selon une tradition chère au barreau, mais qui se démarque par un sens du service aux autres et un professionnalisme accru, avec une attention particulière aux jeunes avocats. C'est cette image que notre périodique a essayé de refléter et que la Conférence du Jeune Barreau défend. Depuis plus de 160 ans. Avec enthousiasme !

Emmanuel CORNU
Président



Photo : Jean Droguez de Haut



Couverture : Corinne Desmet

LA CONFÉRENCE est éditée par la Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles
ÉDITEUR RESPONSABLE : Me Emmanuel Cornu
avenue Louise 149/20 1050 Bruxelles
RÉDACTEUR EN CHEF : Me Lucien Kalenga
SECRÉTAIRE DE RÉDACTION : Me Bénédicte Dillout
SITE INTERNET : www.cjbb.b

COLLABORATEUR PÉRMANENT

Régine Waterman Tél. : 0 2 299 86 20

DESSINS : Marcel Sireut

RÉALISATION : RP

PUBLI-TEC RP 100, rue de l'Économie 1050 Bruxelles
Tél. : 0 2 299 86 20 Fax : 0 2 299 86 21

Belgian
Mineral Water
direct from
producer

Quality
service

15 days
free test

by Finest GLOBE Services sa

Contact: Anthony K. Martin

Rue du Cert, 191 • B-1332 Genval

Klampsstraat, 40 • B-2060 Antwerpen

Tel : +32 (0)2 655 69 22 / +32 (0)3 272 14 16

Fax : +32 (0)2 655 69 23

globe@johnmartin.be • www.globecompany.com



So pleased to please you®

Dubol'0



" ÉTHIQUE, MÉDECINE ET SOCIÉTÉ " :

LE PROFESSEUR AXEL KAHN À LA TRIBUNE DES GRANDES CONFÉRENCES

Daniel De Meur

Clonage et autres manipulations génétiques, expérimentation sur l'être humain, euthanasie, sont autant de sujets qui nous concernent tous mais avec lesquels les médecins ont bien évidemment des relations très spécifiques.

Or, il est rare que se présente la chance de pouvoir rencontrer et entendre un généticien de renommée internationale venu pour parler de questions médicales mais surtout des implications morales et sociales liées à la recherche et à l'exercice de l'art de guérir.

Tel est le cadeau que nous fit la Conférence du Jeune Barreau en invitant, ce 19 mars 2002, le Professeur Axel Kahn dans le cadre d'une conférence ayant pour thème "Éthique, médecine et société".

Alliant une enviable éloquence à une parfaite connaissance des thèmes qu'il aborde, le Professeur Kahn entreprit intelligemment de commencer par le commencement en expliquant à ses auditeurs comment était née l'éthique médicale. Contrairement à ce que l'on aurait pu imaginer, les règles morales régissant l'acte médical et la recherche ne se sont pas développées progressivement et leur apparition est fort récente. Jusqu'au milieu du XXème siècle, les médecins n'avaient guère d'autre guide que leur conscience personnelle, avec toutes les limites que cela implique. Pour illustrer ces limites, le Professeur Kahn entreprit de



démontrer à quel point il était facile de s'égarer, même pour les esprits les mieux intentionnés, lorsque le médecin se trouve stimulé par "l'exaltation de la recherche" et pour autant qu'il puisse juger que le bien qu'il recherche est supérieur au mal qu'il est susceptible d'occasionner. Ainsi, Pasteur lui-même, pourtant incontestable bienfa-

teur de l'humanité, ne résista pas à la dérive et proposa à l'Empereur Pedro II du Brésil d'offrir à des condamnés à mort la possibilité d'échapper à leur supplice en échange d'une participation volontaire à des expérimentations sur la rage. "L'exaltation de la recherche" et l'utilisation d'une "humanité incertaine" au profit du reste de la société conduisaient ainsi un homme de bien à suggérer de prendre volontairement le risque de faire mourir des individus dans d'atroces souffrances. Ce projet n'eut heureusement aucune suite de sorte que Pasteur eut peut-être à rougir de certaines de ses idées mais certainement pas de ses actes.

Les limites d'une éthique fondée sur la conscience personnelle du praticien ou du chercheur furent dramatiquement démontrées par les expérimentations menées par certains médecins allemands durant la seconde guerre mondiale au détriment de cette "humanité incertaine" qu'étaient à leurs yeux les prisonniers et les déportés.

Du procès fait après la guerre à certains de ces médecins, à Nuremberg, naquit enfin une éthique générale en matière d'action médicale axée sur trois règles à retenir.



Photos : Jean Drapez de Hauts

Suite de la page 5



d'une part, l'expérimentation ne peut être menée que moyennant un consentement libre et éclairé dans le chef du patient, d'autre part, toute expérimentation doit être précédée d'études approfondies destinées à en diminuer le caractère incertain et, enfin, le risque que le médecin fait courir au patient doit être à la mesure de l'urgence de la situation.

L'histoire de l'éthique médicale ayant ainsi été résumée, le Professeur Kahn entreprit de faire percevoir à son auditoire l'importance des règles ainsi édictées mais également leurs propres limites. Il rappela et illustra que "l'exaltation de la recherche" et le recours à une "humanité incertaine" constituent toujours des facteurs susceptibles de mener à des dérapages, auxquels s'ajoutent aujourd'hui la motivation la plus fréquente qu'est l'argent et, plus précisément, l'impact que peuvent avoir certaines décou-

vertes sur la richesse de sociétés de recherche.

Débat théorique ? Question du passé ?

En 1998, une expérimentation mal pensée menée à Philadelphie conduisit à la mort du patient. En l'espèce, les règles éthiques nées du procès de Nuremberg n'avaient pas été respectées à défaut de quoi jamais cette expérience n'aurait été menée comme elle le fut.

Les réflexions sur le sujet sont loin d'être terminées, d'autant que le Professeur Kahn mit en évidence le fait que les règles régissant aujourd'hui l'expérimentation médicale connaissent elles-mêmes des limites.

Ainsi, l'exigence d'un consentement libre et éclairé dans le

chef du patient constitue aujourd'hui un préalable incontournable mais, aux yeux du Professeur Kahn, nullement suffisant pour décider d'accomplir un acte médical ou une expérimentation scientifique. Le médecin peut et doit voir des frontières que le patient ne peut percevoir. L'urgence, l'intérêt, le regard des autres sont autant de motifs possibles à des consentements qui n'auraient peut-être pas été donnés en d'autres circonstances. Le fait qu'un homme malade ou s'estimant trop âgé désire consciemment mettre fin à ses jours est-il en soi suffisant pour qu'il y soit aidé ? Ne serait-il pas possible dans un certain nombre de cas de lui offrir plutôt de nouvelles raisons de vivre ?

Si je ne devais retenir qu'une chose de cette remarquable conférence, ce serait sans doute cette observation du médecin et humaniste qu'est le Professeur Kahn selon laquelle il faut se méfier sans réserve des actions humaines à caractère irréversible.

Bien entendu, les questions restent nombreuses et notre orateur d'un soir n'a, à aucun moment, laissé entendre qu'il possédait toutes les réponses, mais il a l'incontestable mérite de mettre son intelligence, son expérience et ses connaissances au service d'une recherche de certaines vérités susceptibles de guider tant les médecins que la société.



ME EMILE VERBRUGGEN

Thémistocle

Plusieurs bonnes raisons de vous parler de Me Emile Verbruggen.

D'abord c'est l'année de ses 80 ans. Difficile d'imaginer un octogénaire plus jeune d'allure, plus chaleureux, la démarche plus souple, que ce fils de centenaire, toujours tiré à quatre épingles, toujours propre sur lui, rose et joufflu comme un bébé, avec des yeux très bleus, pétillants d'intelligence et de malice.

Ensuite, c'est le 40ème anniversaire de sa présidence du Jeune Barreau, une des plus brillantes, une des plus glorieuses de l'histoire de la Conférence.

Ce n'est pas nous qui le disons, c'est le *Journal des Tribunaux* de l'époque (une bien belle époque : le début des *sixties*), lequel, saluant avec enthousiasme chacune de ses initiatives novatrices, s'épuisait en superlatifs à leur sujet.

Enfin et surtout, les jeunes ne le connaissent plus assez. Et pour cause : non seulement il ne fréquente jamais la buvette du palais, mais, devenu essentiellement un homme de cabinet et de consultation, il est relativement rare de le rencontrer à la barre, en robe. La dernière fois que l'auteur de ces lignes l'a entendu plaider, c'était pour Dassault dans le procès Agusta. L'avant-dernière, bien avant, dans l'affaire des Wagons-lits. Il est vrai que nous ne fréquentons pas les mêmes cours et tribunaux. Vrai aussi que l'avocat d'Albert Frère et de feu Charlie De Pauw (entre autres ! Son carnet d'adresses passe pour le mieux fourni du pays ; on y trouverait jusqu'aux coordonnées de Bill Gates ou de Jean-Marie Messier) a toujours préféré la négociation au procès. D'où la belle devise qu'il s'est choisie à son anoblissement par le Roi Albert II : "Ecouter et connaître". Elle ne fait pas que figurer sur ses armoires, en dessous de son tortil de baron. C'est vraiment sa pratique quotidienne, le secret de sa réussite, un exemple pour nous tous. S'il avait encore besoin de pub, maintenant qu'elle est permise aux avocats, ce pourrait même devenir son slogan.

Sans doute n'est-ce pas un hasard si la NASA invita un jour Me E. Verbruggen à Cap Kennedy afin d'y assister au lancement d'une des premières navettes spatiales.



Me Emile Verbruggen et Me Robert Badinter

Cosmonaute, il eût sûrement voulu marcher le premier sur la lune. Milliardaire, être le premier touriste de l'espace. Et si, avocat, il ne chercha à devenir notre *primus inter pares*, ne briguant pas le bâtonnat, qui fut l'apanage de son contemporain et condisciple de Saint-Michel, Antoine Braun, par contre, comme président du Jeune Barreau, il fut le premier dans de nombreux domaines.

Le premier à mettre sur pied en Belgique ce "service de remplacement" qui, aujourd'hui encore, rend tant de signalés services. Le premier à affréter un avion pour le voyage annuel (quatre jours à Rome, à quatre-

vingt, avec pour cicérone, "cicéron" Risopoulos). Le premier à organiser lors de la grande revue (au Théâtre du Parc), une tombola dont le gros lot fut une voiture : une Dauphine Renault, rouge comme les opinions politiques de ses heureux gagnants, Jules Chômé et Francine Lyna. Le premier à devoir, pour certaines de ses grandes conférences du soir et vu l'afflux des réservations (jusqu'à treize cents personnes), émigrer de la salle des audiences solennelles de la Cour d'appel à la grande salle du Palais des Congrès. Le premier à nous faire visiter la Bourse ou participer à un concours de diapositives. Le premier, enfin, à donner au Château Beaulieu, un

PORTRAITS DU BARREAU : ME EMILE VERBRUGGEN

Suite de la page 7

grand bal, où l'on dansa au son de l'orchestre de...Xavier Magnée ! Ce premier est aussi, hélas ! le dernier d'une époque, aujourd'hui bien révolue. Des directeurs du Jeune Barreau avant lui (le Bâtonnier Libiez, Marc Goor, le sénateur B.J. Risopoulos) et après lui (Paul Tapie, qui finit premier président du Conseil d'Etat, Max Roberti de Winghe et Jacques Champion), personne ne lui a survécu. De quoi, n'étaient ses nombreux amis, n'était surtout la satisfaction et la fierté d'avoir eu - 25 ans exactement après lui -, un fils (Charlie) également président du Jeune Barreau, se sentir parfois un peu triste ...

Résumer la présidence d'Emile Verbruggen en un paragraphe n'est pas chose aisée. On va néanmoins essayer. Grandes conférences du soir (une sorte de répétition générale de la présidence des Grandes conférences catholiques) : Henri Guillemain (sur l'affaire Dryfus), Michel Debré (sur le Gaullisme en 1963), le Cardinal Suenens (sur les espoirs nés du Concile), l'Archiduc Otto de Habsbourg et, en présence du Roi et de la Reine, Raymond Cartier (sur la crise du communisme international). Pas encore de recyclages, mais, au Cercle Gaulois, de très savants déjeuners mensuels : Jean Rey venu parler du Barreau et du Marché commun, N. Gaudet, haut fonctionnaire européen, des incidences du droit communautaire sur le droit national, etc... de même qu'au Centre culturel américain, un exposé sur le système judiciaire américain. Au cercle Marin, conférence de Xavier Magnée sur la polygamie, à laquelle ce multirécidiviste du mariage trouvait, selon le chroniqueur du J.T., "davantage...d'avantages que d'incon-

venients". Procès fictif sur les révoltés du Bounty avec, à la défense, Magnée encore et Bernard Van Reepinghen. L'originalité de la grande revue, baptisée "Emile émiette", par référence à la délicieuse Miette Verbruggen, fut d'y accueillir des revuistes du Jeune Barreau de Charleroi (comme plus tard, la fanfare de Quevaucamps à la revue de Roger Lallemand, ou des têtes du Vlaams Pleitgenootschap à la revue de Geneviève Tassin) et aussi d'en faire pleurer certaines lorsque la salle entière entonna en chœur "Adieu l'Emile, on t'aimait bien, tu sais...".

On a gardé pour la bonne bouche notre meilleur souvenir personnel : à la séance de rentrée, le poignant "Eloge de la douceur" prononcé sous le titre "Divertissement aux candélabres", par feu Me Pierre-Paul Hamesse. Fils d'un grand architecte de l'époque Horta, père de la substitute actuelle, Kathleen Hamesse, romancier, auteur et critique dramatique, échevin libéral de Saint-Gilles, celui-ci était, comme avocat, un aimable dilettante, dont le rêve, confiait-il volontiers à ses amis, était de "finir peinardeusement juge de paix" (les compétences de ce dernier n'avaient pas encore été dangereusement accrues). Ne pouvant répliquer à ce débordement du "lait de la tendresse humaine" par un éloge de la violence ("Je ne suis [dit-il] ni pour la vivisection, ni pour le travail des enfants, ni pour la semaine des 60 heures. Aussi longtemps que retentira le cri d'un enfant abandonné, le ciel restera vide"), ne pouvant non plus surenchérir sur le "miel" de la parole hamesienne ("un excès de sucrerie vous éloignerait des gâteaux"), E. Verbruggen eut l'idée, assez géniale, d'opposer au dilettantisme de son orateur, un discours musclé de "pro". Brève mais prophétique homélie, qui, après avoir dénoncé (déjà !) l'inflation législative, et regretté qu'en ce temps-là, 44% des jeunes quittaient l'avocature après cinq ans de barreau, donnait les "clefs de l'avenir" aux avocats de demain. Des "avocats d'un style nouveau", pas uniquement civilistes, commercialistes, fiscalistes ou pénalistes, quoiqu'un peu les quatre, en un mot comme en cent, des "avocats d'affaires" (ne surtout pas confondre avec les avocats dits "captifs" des réviseurs d'entreprises) dont Me Verbruggen allait, par la suite de sa carrière, devenir le plus saisissant exemple.



Me Emile Verbruggen

La place nous manque pour évoquer d'autres aspects de la personnalité de Me Verbruggen : son courage dans certaines épreuves, sa foi chrétienne, sa fidélité en amitié, l'extrême délicatesse des attentions dont il peut être capable. Paul Tapie, son successeur à la présidence du Jeune Barreau, le considérait comme un "homme de la Renaissance". C'est vrai si on pense aux tableaux (Delvaux, primitifs flamands) qui ornent son appartement, au véritable musée de sculpture en plein air qu'est la terrasse de celui-ci, à son amour de la musique qui en fait un habitué des festivals de Bayreuth et de Salzbourg, à sa cave de vieux vins. Mais il nous est difficile d'imaginer en homme du passé ce défricheur du droit, cet explorateur de notre société future, ce négociateur hors pair, ce condottiere généreux dont le propre est d'aspirer vers le haut tous ceux qui ont la chance de l'approcher. Si l'on devait résumer Emile Verbruggen en une formule, on choisirait celle-ci, qu'il connaît bien (forcément, elle est de lui) et dans laquelle chacun le reconnaîtra : "le dynamisme de la passion et la passion du dynamisme".



Me Emile Verbruggen et Jean-Paul II, caricature de "du Bus" alias "Strib"

Portraits à l'aquarelle et à l'huile

Tableaux sur commande

Dessins

Marcel Siraut *

artiste peintre

Parvis Sainte Alix 20 B²6

1150 Bruxelles Tél: 02/762.20.76



CAHIERS DE DROIT EUROPEEN

Rédacteur en chef

Léon GOFFIN

*Professeur émérite de l'Université de Louvain
Avocat honoraire au Barreau de Bruxelles*

Directeur

Jean-Victor LOUIS

*Professeur à l'Université de Bruxelles
à l'Institut Universitaire de Florence*

Secrétaire général

Frédéric LOUIS

Avocat au Barreau de Bruxelles

Secrétaire

Anne Vallery

Avocat au Barreau de Bruxelles

Depuis 1965, les *Cahiers de droit européen* fournissent une réflexion et une documentation de haut niveau, proche de l'actualité, sur l'évolution de tous les domaines du droit européen, y compris celui qui relève des organisations non communautaires.

Les *Cahiers de droit européen* sont le fruit de la collaboration des plus éminents spécialistes internationaux, hauts magistrats européens, professeurs d'universités européennes, avocats de renom et hauts fonctionnaires, etc.

Les *Cahiers de droit européen* sont, depuis 1965, à l'avant-plan des publications européennes dans ce domaine.

Abonnement 2001 :

146 € pour tous pays.

Etablissements Emile Bruylant

rue de la Régence, 67 - 1000 Bruxelles
Tél. : 32 2 512 98 45 - Fax : 32 2 511 72 02
BBL 310-0101028-40

Vous êtes pressés ? Votre budget est limité ? Votre impression n'est pas à la portée du premier venu ? Le stockage vous coûte trop cher ? ... Les imprimés ne sont pas les seuls à pouvoir se plier en quatre.

imprimerie

litt

Rue Waelhe 2
1030 Bruxelles

Téléphone 32-2 241 54 32
Télécopieur 32-2 216 61 96
E-mail litt@skyn.t.b

Du côté des livres...

MERCI, M. SOLLERS

Olivier Dewez

Il est si difficile de ne pas admirer

Colette

Le préjugé veut sans cesse trouver un homme derrière un auteur dans mon cas, il faudra s'habituer au contraire.

Ph. Sollers

Mais que vaut donc à Monsieur Sollers de se voir tirer dessus si souvent à boulets rouges ?

On le qualifie à Paris de "pur notable" qui se "donne l'allure d'un révolutionnaire". On le rend nommément responsable, avec les grands éditeurs, "de la confiscation de la littérature contemporaine au détriment du lecteur". On l'accuse, lui "Le Combattant Majeur", d'user à cette fin des services du *Monde des livres*, lequel serait "responsable de la médiocrité de la production littéraire française". On lui reproche de plus de se désintéresser du langage... A Bruxelles, on l'affirme : "Philippe Sollers (...) ne doute de rien et surtout pas de lui". Et puisqu'il se "fait photographier les doigts sur le piano-forte de Mozart", on ne s'étonnera pas, avant même de considérer son œuvre, de "cette outrecuidance" qui ne fait que souligner le "narcissisme médiatique incommensurable" de l'écrivain.

Que de charges, combien nombreuses, entremêlées...et toutes pesant sur la tête d'un seul homme ! Voilà qui ferait croire à

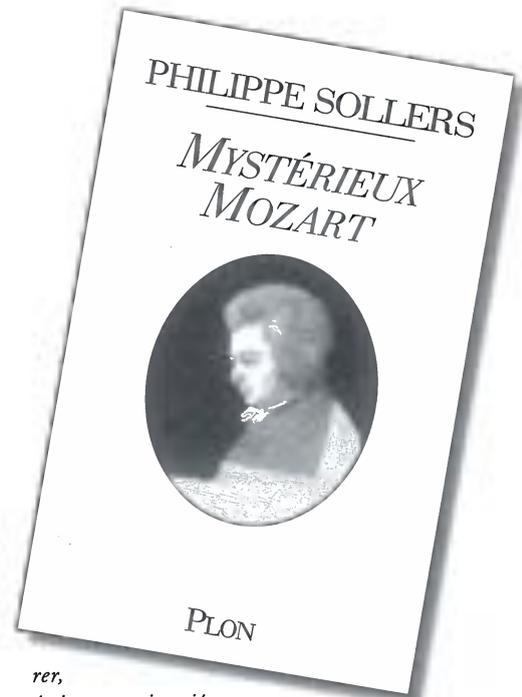
un malentendu que l'on tenterait de bonne foi d'éclaircir si M. Sollers, mieux que rodé, aguerri, ne savait depuis longtemps prévenir les coups ("Dans les années vingt de ce siècle (...), une dame sérieuse, cultivée, spécialiste de l'art moderne, dit à Picasso d'un air pincé : "Monsieur Picasso, je n'aime pas du tout vos derniers tableaux." À quoi Picasso répond, sans chercher à améliorer son accent : "Madamm, ça n'a aucune importanz !").

Autant, sans contrer ces charges, en définir le lieu commun :

M. Sollers dérange.

Mais qui ? Quoi ? Et comment ?

Bien évidemment et avant tout son lecteur. C'est un fait : Philippe Sollers bouscule, remue en lui les idées et les impressions, les jugements qu'il s'était faits sur la littérature, la peinture, la musique, certain personnage illustre ou méconnu par l'histoire, sur le miracle toujours renouvelé de la création - celui d'une œuvre ou d'une vie... L'alacrité, la familiarité, pas toujours respectueuses, avec lesquelles il croque ses modèles, Hugo, Mozart, Denon, Proust, Picasso, Fragonard, Rimbaud, Bach, Mallarmé, Sévigné,... ont tôt fait d'être communicatives, forcent à la réaction (le reproche pourrait lui être fait de cultiver une certaine misogynie et de ne pas considérer suffisamment les femmes créateurs ou rarement et parfois avec mépris, et même grossièreté). Le lecteur se trouve réjoui, ému, fâché, doutant, pensant...et troublé. Troublé de devoir reconsidérer le regard qu'il portait sur ce "quoi ?" justement, dans lequel il croyait évoluer avec clairvoyance : la "Société", "Société du Spectacle", avec sa morale dirigée, hypocrite, vétilleuse ; son intelligence morose, corsetée, convenue. Une société indigne d'"une immense minorité menacée, celle des créateurs de tous les temps". Une société au sein de laquelle "on doit penser pour rassu-



rer, écrire pour inquiéter un peu, mais sans conséquences", et "[qui] n'a pas besoin de penseurs s'intéressant aux marginalités ou aux délires, ni d'écrivains qui se mettraient à réfléchir". Une société qui se veut "pour la liberté d'expression si cette expression est la plus inaperçue et la plus policée possible. Nous avons le droit de mal penser, nous dit-on, en laissant entendre que moins on pensera mieux cela vaudra. Or le Mal radical, c'est justement l'absence de pensée. Penser le Mal écarte du Mal. Ne pas le penser y conduit, dans une banalité meurtrière".

On pourrait poursuivre et citer indéfiniment, on comprendrait toujours mieux ce que Philippe Sollers "dérange".

Saurait-on dès lors comment ?

Un écrivain critiquant son époque, quoi de plus banal ?

Un esthète dénonçant "une société de mauvais goût militant", cela s'est déjà vu.

Un intellectuel tirant la sonnette d'alarme et criant au danger, à la vision des pensées correctes, apaisantes, confortables, à la mode dans lesquelles se complaisent ses contemporains, n'est-ce pas là sa fonction ? Alors, comment ?

Le ton ! C'est dans le ton de Sollers que réside le mystère : joyeux, enthousiaste et



1 On ne considérera pas, dans cet article, l'œuvre du romancier Sollers, mais celle de l'essayiste de *L'écriture et l'expérience des limites* (Points, Seuil, 1968) ; *Théorie des Exceptions* (Folio essais n°28, Gallimard, 1984) ; *Impromptus* (Folio essais n°165, Gallimard, 1991) ; *La Guerre du Goût* (Folio n°2880, Gallimard, 1996) ; *Éloge de l'Infini* (Gallimard, 2001). Ces ouvrages représentent l'ensemble des citations de Ph. Sollers contenues dans le présent article.

2 On mentionne d'un entretien accordé par Pierre Jourde au *Figaro* (22 janvier 2002), et d'un article de Jean-Luc Douin, "Pierre Jourde et l'illustration du bredouillis" (*"Le Monde des livres"*, 8 février 2002).

3 Jacques Trunf, "Philippe Sollers admire et rélit Mozart" (*"La Libre Culture"*, 31 octobre 2001).

4 On mentionne d'un entretien accordé par Pierre Jourde au *Figaro* (22 janvier 2002), et d'un article de Jean-Luc Douin, "Pierre Jourde et l'illustration du bredouillis" (*"Le Monde des livres"*, 8 février 2002).

si pas optimiste, jamais désespéré. Comme si un "Oui !" rieur, subtil, tendre, gentiment ironique, un "Oui !" de plaisir, gourmand, adressé à la Vie, à laquelle il demanderait "Encore!", parcourait ces chroniques, ces commentaires, ces entretiens, ces fresques d'existences, qui depuis plus de trente ans constituent le fond du projet de M. Sollers (*"Ce livre s'adresse aux musiciens de la vie"*): *"constituer une véritable histoire, vivante et verticale, de l'art et de la littérature", "tentative (...) pour échapper à l'histoire linéaire, à sa passivité commémorative ou, au contraire, à la terreur et au messianisme qui l'habitent"*.

Fait certain : l'écrivain est plus souvent apprécié, jugé, condamné à la seule aune de la rumeur, laquelle se contentera toujours de la seule vague connaissance de son travail.

Aussi, qu'un auteur parsème ses travaux - romans, essais biographiques, réflexions, critiques - de propos provocateurs, de justifications, la rumeur se trouvera confortée dans son bon droit et sa paresse. A quoi bon scruter, sonder, fouiller ?

Malgré le conseil de La Fontaine, l'apparence aujourd'hui prévaut encore... et l'on veut croire que M. Sollers en joue, les mains posées sur le clavier du piano de Mozart ; le coude sur la tombe de Denon...

Comment interpréter pareilles poses ? Démagogie ? Nécessité promotionnelle ? Provocation ?

Il est certain qu'elles offrent l'occasion superbe d'évacuer promptement le "problème" Sollers.

Qui le veut pourra dès lors oublier son extraordinaire productivité, portée par une culture inouïe, "fabuleuse" presque de par



sa vastitude.

Négligera son intelligence, son esprit vif, prolifique, prodigue et pourtant synthétique.

Ignorera la question d'un style, d'une langue, d'une phrase, rapides, riches, difficiles parfois quand ils se déguisent en jargon.

Se rassurera en songeant qu'est peu crédible aujourd'hui, quelqu'un vouant et exerçant avec allégresse sa plume et sa parole, à la diversité des genres, leur permettant, tour à tour, d'effleurer à peine ou d'étudier longuement cent sujets, chacun avec si constante passion qu'il donne à penser que bien plutôt il les brasse.

Enfin, se prouvera l'exactitude de son jugement en présumant coupable de dispersion, d'incohérence, d'égarement, de manque de sérieux en somme, un écrivain

brillant, amoureux, paradoxal, admiratif, ironique, contempteur, ludique, injuste, démagogue, partial, obsessionnel, gaffeur, poreux, narcissique, agnostique convaincu de l'existence de Dieu...

Comment ne serait-on pas suspect, aujourd'hui, d'être tant d'"hommes" portés par un seul nom ?

En 1936, dans *Degas, Danse, Dessin*, Paul Valéry remarquait : *"L'époque est dure aux originaux. On y observe de moins en moins le dédain des grands nombres. L'individu se meurt, incapable de soutenir l'état de dépendance excessive que les immenses et innombrables connexions et relations qui organisent le monde moderne lui imposent". Il s'inquiétait : "C'est là le point : la volupté se meurt. On ne sait plus jouir. Nous en sommes à l'intensité, à l'énormité, à la vitesse, aux actions directes sur les centres nerveux, par le plus court chemin"*.

Frange de page couvrant le haut du front, le fume-cigarette fiché dans une esquisse de sourire malicieux et perplexe, on imagine M. Sollers acquiesçant et soucieux, à tout instant, de contrer ce mouvement qui chaque jour s'amplifie...

Pourquoi merci, Monsieur ?

Pour avoir, il y a peu, surpris une conversation à la terrasse d'une brasserie. Deux messieurs. L'un d'eux, regard bordé de larmes, exprimait sa joie d'avoir passé l'hiver avec Mozart. Se rendant en province, il avait emporté avec lui *Mystérieux Mozart*. Revenu à Bruxelles, le mélomane néophyte, bien conseillé, acquérait l'intrégrale des quartettes, des quintettes, des sonates pour piano et violon, *Cosi, Figaro, l'enlèvement au Sérail, Don Giovanni* : Sollers, lisant, lui avait rappelé brutalement l'existence du Génie et de la Beauté. ■

Philippe Sollers, *Mystérieux Mozart* Plon, 2001

Du côté des livres...

“L'ENFANT DU XX^{ÈME} CONVOI” DE SIMON GRONOWSKI

Thierry Bontinck

Lil y a quelques mois, Me Simon Gronowski nous faisait vivre à la tribune du Jeune Barreau une soirée exceptionnelle en décidant de briser le silence que depuis cinquante ans il s'était ordonné pour "tourner le dos au passé et vivre pour le présent et pour l'avenir".

Depuis cette inoubliable soirée, beaucoup d'entre nous connaissent l'histoire de Simon Gronowski, ce gamin de onze ans qui, le 19 avril 1943 saute du XXème convoi transportant 1600 juifs dont 262 enfants de Malines vers Auschwitz.

C'est de cet enfant de 11 ans, des trois résistants qui lui ont sauvé la vie et du garde-chasse qui le recueillit dont Me Gronowski se souvient dans un fort beau livre qui vient de paraître aux éditions Luc Pire.

A travers la destinée de l'enfant d'une famille ordinaire confrontée tout à coup à une extraordinaire déferlante de haine, c'est à l'essentiel devoir de mémoire que l'auteur va donner sa juste dimension en humanisant avec simplicité, tact et émo-

tion les pages les plus noires de l'histoire. En nous parlant simplement du sourire lumineux de sa grande sœur Ita qui lui confie le jour de leur arrestation "Tu vois, Simon, il y a du soleil, mais ce n'est pas pour nous". De toute ma vie, je n'oublierai cette phrase bien plus forte que tous les repentirs et autres *plus-jamais-ça* évoqués sur un ton très juste dans la préface de Foulek Ringelheim.

L'histoire a fait de Me Gronowski le plus jeune évadé des convois de déportés. Si le livre raconte bien entendu les détails de cette extraordinaire évasion et ce que fut ensuite l'existence de Simon Gronowski, il touche surtout par sa simplicité, par le bonheur, oui le bonheur, qui filtre des pages consacrées aux jeux insoucians des louveteaux ou aux lettres d'amour de la belle Ita qui ne demandait qu'à vivre. C'est le récit de ce bonheur simple anéanti par la bête immonde qu'est le nazisme qui donne à ce livre toute sa richesse, qui entretient mieux que la plus poignante des commémorations la mémoire de la Shoah.

Simon Gronowski dit avoir écrit "surtout pour moi même, ma famille, mes proches. Je devais rendre justice à ma famille. Je devais parler, en mon nom, au nom de mes parents et de ma sœur, de mes infortunés compagnons de voyage, au nom de toutes les victimes de la barbarie, de toutes les barbaries, pour les héros qui m'ont d'abord sauvé, ensuite préservé, et aussi pour mes enfants et petits-enfants". Mais en publiant son livre, c'est à nous tous qu'il offre un message d'espoir et de bonheur, une contribution à la paix et à la fraternité entre les hommes.

Puisse-t-il être lu !

Simon Gronowski, *L'Enfant du XXème convoi*, Ed. Luc Pire, Bruxelles, 2002, 192 p.



1 Voir le compte rendu de Me Marc Fyon publié dans *La Conférence* n°4, mars-avril 2001, p.5.
2 M. Steinberg, *L'étoile et le fusil, la traque des juifs 1942-44*, volume II, *Vie Ouvrière*, 1986, p 68

Assez perdu
de temps !

Effectuez des recherches rapides et
complètes.

Facile à utiliser, le RAJBi vous
permet de trouver en quelques
minutes la jurisprudence et la doctrine
la plus pertinente sur un sujet.



INFORMATIONS ET COMMANDES :
LARCIER c/o Accès+ s.p.r.l.
Fond Jean-Pâques 4 • B-1348 Louvain-la-Neuve
☎ 010/48 25 86 • 010/48 25 19
e.mail acces+cde@deboeck.be
Site web <http://www.larcier.be>

R ECUEIL ANNUEL
DE JURISPRUDENCE
BELGE
INFORMATISÉ

RAJBi

Sous la direction de
Jacques, Christian et Claude LEFFI, avocats



VOLVO
for life



PLAY. REWIND. PLAY. REWIND. PLAY. REWIND.

RIEN DE TEL QU'UN BON BAIN DE BOUE POUR RECHARGER SES BATTERIES. UN CONSEIL: PRENEZ LE AVEC LA VOLVO V70 CROSS COUNTRY ET LAISSEZ VOUS
ALLER TOTALEMENT, CAR VOUS POUVEZ COMPTER SUR SES QUATRE ROUES MOTRICES PERMANENTES ET DES MOTEURS DE 163 CV (VERSION DIESEL) A 200 CV
(VERSION ESSENCE). VOUS RESSORTIREZ DE LA BOUE GONFLÉ A BLOC. POUR VOUS Y REPLONGER AUSSI TÔT. UNE CERTAINE DÉPENDANCE EST EN EFFET À PRÉVOIR.

DONNONS PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ

CONSUMMATION DE 6,7 LITRES/100 KM A 11,3 LITRES/100 KM ÉMISSIONS CO₂ DE 177 G/KM À 270 G/KM

www.volvocars.be

**De Smet
Brussels**

Brusselsesteenweg 605
1731 Asse-Zellik
Tél. 02/466.02.66

Grand Route 330
1620 Uccle - Drogenbos
Tél. 02/333.80.20

www.volvodesmet.com



LE 19^{ÈME} bar

L'Alban Chambon
RESTAURANT



*Le Terrain des
les premiers
1914*

*Un bon souvenir d'un grand
ami des Belges et de Bruxelles
en particulier -*

Alban Chambon

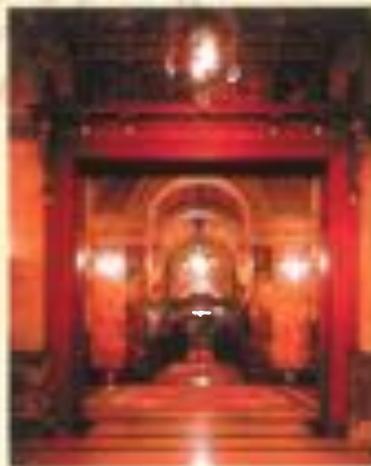
8 Mars, 1972

305 chambres avec salles de bains,
télévision et mini bar
305 kamers met badkamer,
televisie en mini-bar
Sauna - fitness

Des salles de réunions et banquets
de 5 à 500 personnes
Vergaderzalen
van 5 tot 500 personen

Un café terrasse
Een cafe met een terras

Un cadre unique et prestigieux du 19^e siècle
Een enig 19^e eeuwse kader



*de raamte, c'est le seul
de suite.*

Alban Chambon

1972

*1912!
C'est la base! 1952!*

*Alban Chambon
il m'a dit en 1952,
17 personnes en 1952, tous les 20 ans, un peu en
en 1972 de suite, tous les 20 ans, un peu en
1985 suite de
J+...
10/3/52...
c'est la base!
c'est la base!*

SUMMIT

1895

1995

CONCORDE



HOTEL METROPOLE

BRUSSELS

31 place de Brouck plein • B Bruxelles 1000 B • Tél. +32-2-217 23 00 • F +32-2-218 02 20
www.metropolehotel.com • E-mail: info@metropolehotel.be

“BIVOUACS D’UN HUSSARD”¹ DE POL VANDROMME

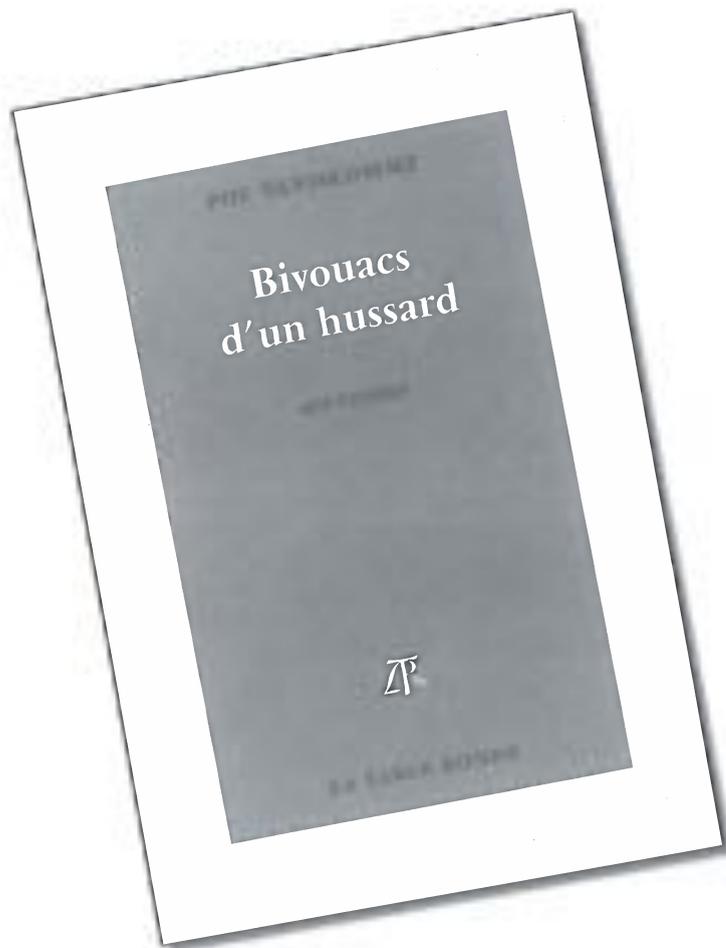
Matthieu Duplat

Le pays de Charleroi, dont est originaire Pol Vandromme, se prolonge en douces collines vert tendre, qui cheminent distraitemment à travers la Thudinie, et finissent par se jeter dans la vraie France après un bref détour, vite réprimé, en pays chimacien. Ensuite de Valenciennes à Paris, il y a une large et bonne route goudronnée, que Pol Vandromme a emprunté à de nombreuses reprises, parfois même à vive allure, pour retrouver de prestigieux amis qui y exercent le métier d'écrivain.

Même s'il a parfois songé à s'installer à Paris, "là où tout se prépare et se consacre, les bonnes fortunes d'automne, les réputations durables", l'appel du pays où plongent ses racines est, pour quelque mystérieuse raison, resté le plus fort; et à chaque fois il s'en est revenu aux lisières de la France, dans son canton des confins, qui lui offre un observatoire sans pareil sur son unique patrie, la langue française, à laquelle il a choisi de se consacrer sans partage.

Elevé par un père fonctionnaire et une mère précautionneuse, Pol Vandromme, s'il n'a manqué ni d'une maison pour l'abriter, ni d'une famille pour l'entourer, n'a pas non plus trouvé quantité d'obligations d'Etat dans son berceau. Ce n'est rien; il dispose d'un bien plus précieux: un coup de plume à la fois rapide et vagabond, limpide et enchanteur qui, en guise de dividendes, lui rapportera plusieurs essais (dont *Le Monde de Tintin*), quelques évocations, un roman (*Un été acide*), sans oublier d'innombrables articles et chroniques - Pol Vandromme est avant tout un homme de presse écrite, un "écrivain qui écrit vite", pour reprendre sa formule.

Tombé dans une salle de rédaction à la Libération, alors qu'il n'a que 17 ans, il n'en est toujours pas ressorti. Tout de même, à près de 75 ans et beaucoup d'allers-retours entre Charleroi et Paris, il s'arrête quelques minutes pour consigner les souvenirs d'une vie marquée par la passion pour la littérature et les écrivains - l'une n'allant pas sans l'autre-, dans ces *Bivouacs d'un hussard* qui paraissent aux Editions de la Table Ronde et pour notre plus grand bonheur.



On tâchera de rester discret en le suivant, avec délice, à travers Blancmesnil-sur-Audinet: à l'affût de Julien Gracq et de Jean Anouilh, sur les traces de ces Flamands qui écrivirent en français ou enfin, dans l'émerveillement de son amitié avec Antoine

Blondin, Jacques Laurent et Roger Nimier, trio de hussards dont il porte un deuil éloquent. A l'écart des mots d'ordre qui sonnent haut, Pol Vandromme a fait son chemin.

¹ Editions de la Table ronde, 256 pages

JURISOFT
plus

Logiciel pour avocats de la nouvelle ère !

Programme pour avocats complètement intégré
sous Windows 95/98 ME & NT/2000/XP.

Aussi bien pour des cabinets individuels
que pour de grandes associations et sociétés.

Compatible avec toutes les versions
de Microsoft Word et WordPerfect.

Conçu pour l'avenir : intégration avec E-mail
support par Internet, prévu pour l'Euro...

Déjà plus de 3.000 utilisateurs !

distribué par **SERVISOFT s.p.r.l.**
rue de la Semence 29 bte 8 - 1080 BRUXELLES
Tél. 02 415 81 76 - Fax 02 415 81 77
E mail : servisoft@servisoft.be
<http://www.servisoft.be>



**Regards sur les règles
déontologiques
et professionnelles
de l'avocat**

ASBL EDITIONS DU JEUNE BARREAU DE LIÈGE
2001

Broché, 2001, 340 pages, 55 €

Éditions du Jeune Barreau de Liège asbl

Annexe du Palais de Justice - Rue du Palais 66 - 4000 Liège
Tél. : 04/232.56.73 - Fax : 04/232.56.80 - P : 630-0762370-09
E-mail : EJBL@barreaudeliege.be - <http://www.barreaudeliege.be/ejbl>

Un regard de spécialiste au cœur
de l'édition professionnelle...

**Les Éditions Kluwer reprennent l'ensemble
des publications francophones du groupe
Wolters Kluwer Belgique.**

Nous offrons à tous les professionnels
plus de 450 ouvrages, lettres d'informations,
CD-Roms, e-zines... les aidant dans leur activité
(Droit, Ressources Humaines, Comptabilité,
Sécurité & Enironnement...).

Nous comptons aujourd'hui plus de 78.000 clients

Visitez notre site internet :

www.editionskluwer.be

0800/168 68

numéro gratuit de notre service clientèle



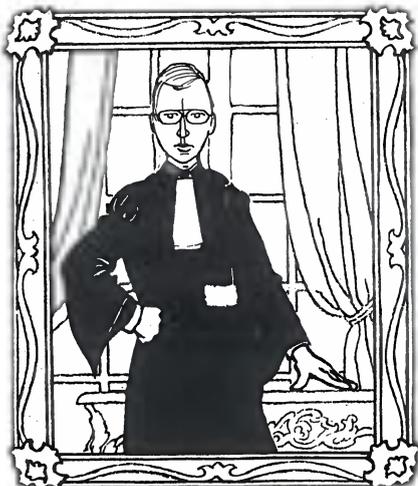
éditions kluwer

Avenue Louise 316, bte 56 - 1050 Bruxelles
Tél. : 02/300 30 00 - Fax : 02/300 30 03

LA CONFÉRENCE SE SOUVIENT

Olivier Collon

Que sont-elles devenues, s'il y en a peu, les photos de cette époque là ? Elles révéleraient à mon sujet le cheveu plus fourni, plus sombre, la mèche sur le front d'un jeune homme de vingt-quatre ans. Je venais à peine de sortir du service militaire, à la veille de mai 1968. Avant d'entrer à l'armée, j'avais remporté, à ma grande et heureuse surprise, le prix Boels. Je ne savais même pas que ça existait mais je peux vous dire que c'est un fameux sésame pour le Jeune Barreau. Il m'a donné l'envie, en tout cas, de participer à la compétition des prix Le Jeune et Janson. J'y ai fait équipe avec Jacques Remacle dont la solidité argumentative et la gravité chaude du timbre de la voix faisaient mon admiration depuis que nous avions concouru ensemble à d'autres tournois d'éloquence, à Saint-Louis et à Louvain. Les gens se souvenaient plus longtemps et plus souvent de mes discours que des siens mais c'est lui qui gagnait chaque fois. Il était Anquetil. J'étais Pouldidor. Il eut le Le Jeune et moi le Janson. C'était très bien comme ça. D'autant qu'à la Commission, j'étais ensuite passé premier, le battant de quelques voix. On était allé fêter ça au "Barreau", un bistrot qui sentait le gaillon au coin des rues Watteu et Hanssens, à deux pas du Palais. C'est devenu "Le Perroquet" aujourd'hui. J'avais bu des bières. Quelques-unes. Avec la conséquence que je me suis présenté sans grande soif à la réception donnée par Jacques De Gavre, nouveau président de la Conférence, au Cercle des Nations, avenue Roosevelt. Somptueuse, cette réception. Du style des



Olivier Collon,
caricature de Dominique de Haan



La commission 1982-1983, de gauche à droite:
Alain Henderickx, Pierre Winand, Patrick Mandoux, Viviane Vannes, Jean-Pol Chapelle, Olivier Collon (directeur), Georges-Albert Dal (président), Mary D. Staple, Bernard Dewit, Jacqueline Wiener et Patrick Thomas. Manquent François Glansdorff (vice-président) et Jacqueline Rousseaux (orateur de rentrée)

fêtes de ce prince dont la Petite Sirène est éprise dans le conte d'Andersen. J'avais fait la connaissance de la Petite Sirène et celle de Roger Lallemand lors du voyage à Copenhague organisé par le président précédent : François Marchal. Je me souviens d'une conversation avec Roger Lallemand dans les jardins du Tivoli. Et de la pluie qui n'avait cessé de nous arroser durant tout notre séjour. PAN – qu'on lisait beaucoup – avait d'ailleurs intitulé ses échos : "Histoire d'eau"... C'est à Venise que nous partîmes avec Jacques De Gavre. Il avait pas mal plu, là-bas aussi. Au retour de ce voyage, je suis allé voir au cinéma *Les choses de la vie*, avec Romy Schneider et Michel Piccoli, d'après le roman de Paul Guimard. Avec Bernard Van Reepinghen et Nicole Maquet, on était allé écouter Georges Moustaki au "140". C'était l'époque où il chantait *Le Météore*.

A la fin de son discours d'intronisation, Roger Lallemand, évoquant la destination de son voyage, avait dit : "L'an prochain à Jérusalem". Il nous y emmena en effet, à bord d'un avion d'El Al où avaient pris place des agents de sécurité (les Palestiniens avaient commis plusieurs détournements) et... "l'insaisissable Robert Goffin". Le prix de ce voyage était pour les stagiaires de 7.500 BEF. On en a eu pour son argent. Nous avons rencontré Abba Eban, ministre

des Affaires étrangères de Golda Meir, et Uri Avneri, chef de file de la gauche partisane d'un dialogue pacifique avec les Palestiniens.

Quand Adrien Wolters est devenu président, il a eu l'idée d'organiser ce qu'on appelle aujourd'hui "le petit week-end". Ça s'est passé au Pont d'Oye, là où l'on rencontre des Nothomb au hasard des promenades dans la forêt d'Anlier. Nous avons beaucoup marché. Et nous avons communiqué dans notre goût pour la poésie.

Etre commis aïre, orateur ou membre du directoire de la Conférence offrait la possibilité d'être invité aux rentrées de Paris. J'étais déjà "descendu" une première fois à l'hôtel du Louvre, en compagnie de François Marchal, en 1968. Il m'avait *conché* pour le prix Lavollée où j'avais représenté le barreau de Bruxelles. C'est là que nous sommes retournés sous la présidence de Jacques De Gavre. A la réception du bâtonnier de Paris, les décorations tintinnabulaient sur les habits des confrères français. C'est une mode, là-bas, avons nous appris. A Paris, on a découvert des restaurants tels que *Coconnas* (qui n'existe plus, malheureusement), annexe de la Tour d'Argent située à un angle de la place des Vosges, *Lucas Carton* (où on avait mis à la disposition de la Commission un salon par

Suite de la page 17



Olivier Collon et François Glansdorff à Hanzwille

riculier), *Le Grand Véfour*, *Le Pré Catelan* (celui de l'époque Le Nôtre) où Georges-Albert Dal prononça un toast qui me convainquit qu'il en possédait toutes les règles de l'art.

J'ai été secrétaire de la Commission présidée par Jacques De Gavre et j'en tire encore de la fierté aujourd'hui. Claude Van Ham me demanda ensuite de m'occuper du Cercle Marin. Je m'étais beaucoup réjoui du rapprochement dont cela me donnerait l'occasion avec cette sorte de dandy janséniste, ce Brummel moraliste, à la fois nonchalant et crispé, qui prenait parfois des poses pour dissimuler sa timidité. Avec son assentiment, j'ai fait venir dans le petit théâtre de l'Île Saint-Louis, rue des Lperonniers, parmi d'autres, des gens aussi divers que Foulek Ringelheim, qui traita de la question sioniste ; Michel Hanotiau, et Pierre Paul Hamesse venu présenter sous le titre *"Finir juge de paix"*, les bonnes feuilles du *Palais du judiciaire* qui sortirait plus tard. Répondant à ma présentation, Pierre-Paul Hamesse dit de moi que j'étais le "page rose" du Jeune Barreau. Oui, je m'étais bien intégré mais, comme François Glansdorff, j'ai souffert, surtout durant l'année de présidence de Claude Van Ham, de l'antagonisme entre la Conférence et le "collectif" auquel j'avais aussi adhéré par ailleurs. La synthèse, je l'ai faite à l'occasion du discours. Ce fut un moment magique pour moi. J'ai essayé, parlant de Rimbaud

sous le titre : *"Autre chose"*, d'être digne de la ferveur que Michel Graindorge avait manifestée en présentant ma candidature à cet exercice, si important dans la vie d'un avocat qui ne réalise pas, au moment où il le prononce, qu'une phase de sa jeunesse va se terminer. Après le discours, en 1973, ce fut la présidence en 1984. J'étais candidat unique. J'avais demandé à Jean-Pierre Davreux de me présenter. J'avais rêvé de faire venir à la tribune des grandes conférences un des êtres pour qui j'éprouvais le

plus d'intérêt et d'affection : le cinéaste François Truffaut. Il avait accepté. Mais il est mort en octobre 1984, je l'ai appris avec désespoir au retour de la rentrée d'Anvers, je crois. J'ai quand même eu l'occasion d'inviter Bernard Kouchner, Jacques Cellard, Julia Kristeva, Jacques Laarrière et d'autres. Avant cela, étant membre du directoire, j'avais eu le plaisir et l'honneur de rencontrer les invités de mes prédécesseurs Georges-Albert Dal et François Glansdorff : André Fontaine, Julio Cortazar, le professeur Bernard, Olivier Todd, Max Gallo, Jean Lacouture, j'en passe.

Je suis heureux d'avoir été le seul président à emmener les ouailles du Jeune Barreau en voyage dans un pays qui n'existe plus : l'Allemagne de l'Est. Nous avons vu le Mur, cette marque scandaleuse de la bêtise au cœur d'une des plus passionnantes villes d'Europe.

J'accélère. J'ai vécu dans l'organisation de la Revue, au centre culturel d'Uccle, dans la mise en scène du regretté Jacques Courtois, une des expériences les plus enrichissantes de ma vie. Avant cela, j'avais eu l'idée d'un "déjeuner débat avec le ministre de la Justice". C'était Jean Gol à l'époque. Il est arrivé suivi de Didier Reynders qui portait ses dossiers. J'avais fait la connaissance de Jean Gol au voyage en Israël. Il portait les valises de François Perrin... ■



La revue *"Love de Collon"* du 13 juin 1985, de bas en haut et de gauche à droite:

Véronique Leclercq, Gilles Carnoy, Carine Couquelet, Jacques Courtois (metteur en scène), Jean-Paul Dumont, Marc Demartin, Pierre Winand, Christian Léonard (éclairages), Marc Preumont, Michèle Lescauwae, Béangère Haegeman, Olivier Collon, Viviane Pouleau, Jean-Pierre Delbroeck (direction musicale), Jean-Pierre Bette, Anne Gruwez et Jean-Pol Chapelle



CONFÉRENCE DU JEUNE BARREAU DE BRUXELLES

CATALOGUE DES PUBLICATIONS

MAI 2002

N°1 2002

Le crédit aux entreprises, aux collectivités publiques et aux particuliers

J.-P. Buyle, P. Praet, M. Ronvaux, C. Biquet-Mathieu, J.-F. Romain, L. de Brouwer, M. Delierneux, J.-M. Nelissen-Grade, X. Dieux, D. Willermain, A. Bruyneel

458 pages € 80
Frais de port : € 5

N°2 2002

50 ans d'application de la loi sur les baux commerciaux, actes du colloque du 21 mars 2002, avec la collaboration des éditions La Charte

G. Benoît, S. Beyaert, M. Dambre, Y. Denoiseux, P.A. Foriers, F. Glandsdorff, B. Hubeau, P. Jadoul, J. M. Letier, T. Papart, G. Stépanian, J. Vankerckhove, N. Verheyden-Jeanmart, M. Vlies

268 pages € 60
Frais de port : € 5

N°3 2002

Aspects récents du droit des contrats

P.A. Foriers, A. Puttemans, F. Glandsdorff, N. Verheyden, Jeanmart, C. Mostin, P. Van Ommeslaghe, M. Grégoire, L. Simont

341 pages € 80
Frais de port : € 5

N°4 2001

Actualités de droit pénal et de procédure pénale

F. Roggen, J. De Codt, G. Schamps, F. Kutu, D. Bosquet, P. Morlet, O. Vandemeulebroeke, A. Jacobs, B. Dejemeppe

368 pages € 73
Frais de port : € 5

N°5 2001

Le contrat de travail et la nouvelle économie

O. Debray, C. Wantiez, V. Vannes, C. Engels, N. Beaufils, J. Jacquemain, L. Ballarin, T. Claeys

342 pages € 73
Frais de port : € 5

N°6 2000

Les obligations contractuelles

X. Dieux, J.-F. Romain, P. Van Ommeslaghe, P.-A. Foriers, P. Wéry, S. Stijns, C. Biquet-Mathieu, M. Grégoire, M. Kuegelen

636 pages € 105
Frais de port : € 5

N°7 2000

Avec la collaboration des Editions de la Faculté de droit des Facultés Universitaires Saint-Louis

"Pas de liberté pour les ennemis de la liberté" ?

Groupements liberticides et droit

260 pages € 60
Frais de port : € 5

N°8 1999

Actualités du droit de la santé

X. Leurquin, J. Cruyplants, Ph. Levert, P.-H. Delvaux, L. Vandenhouten, P. Lucas, J.-F. van Drooghenbroeck, J. Rogge, J.-L. Fagnart

401 pages € 85
Frais de port : € 5

N°9 1999

La nouvelle procédure fiscale et sa pratique

D. Reynders, M. Eloy, F. Baltus, D. Garabedian, J. Linsmeau, E. Boigelot, J.-M. Delporte, J. L. Duplat

285 pages € 80
Frais de port : € 5

N°10 1999

Les assurances de responsabilité

P.-H. Delvaux, A. D'Hondt, N. Denoël, H. de Rode, J.-L. Fagnart, Y. Beckers

255 pages € 75
Frais de port : € 5

N°11 1998

L'Euro et le droit

H.-P. Lemaitre, X. Dieux, J. Stuyckx, M. Grégoire, B. Boon, Y. Bosquet, A. Haelterman, C. Bajiot, Cl. Wantiez

232 pages € 70
Frais de port : € 5

N°12 1998

Contrats de travail : vingtième anniversaire de la loi du 3 juillet 1978

T. Verheyden, M. Dumont, B. Nyssen, H. Funck, J. Claeys, V. Vannes, J. Jacquemain, C. Wantiez

297 pages € 80
Frais de port : € 5



CONFÉRENCE DU JEUNE BARREAU DE BRUXELLES

CATALOGUE DES PUBLICATIONS

MAI 2002

N°	Année	Titre	Pages	Prix
N° 13	1998	La fin du bail et son contentieux L. Herve, Y. Merchiers, P. Oliviers, F.L. Wagnies, N. Verheyden-Jeanmart, G. Benoit, P. Jadoul, M. Vanwijck Alexandre, P.A. Foriers.	260 pages	€ 70 Frais de port : € 5
N° 14	1997	La distribution commerciale dans tous ses états P. Kileste, D. Putzeys, P. Crahay, M. Wagemans, P. Hollander, J. Dubois, A.C. Delcorde	338 pages	€ 80 Frais de port : € 5
N° 15	1997	Internet sous le regard du droit H Bartholomeeusen, E. Montero, D. Fesler, C. Doutrelepont, J. Corbet, Ph. Péters, O. Vandemeulebroeke, D. Vandermeersch, B. Frydman	328 pages	€ 80 Frais de port : € 5
N° 16	1997	Le crédit à la consommation A.D. Boone, Y. Pouillet, A. Lefebvre, P.A. Foriers, A.F. Delwaide, E. Balate, M. Forges, F. Domont Naert, P. Dejemepe, F. de Patoul	447 pages	€ 70 Frais de port : € 5
N° 17	1995	La loi du 25 juin 1992 sur le contrat d'assurance terrestre Ph. Colle, P.H. Delvaux, J.L. Fagnart, L. Schuermans, H. de Rode	210 pages	€ 45 Frais de port : € 5
N° 18	1994	La mise en oeuvre interne de la convention européenne des droits de l'homme J. Velu, R. Ergec, M. Verdussen, J. Van Compernelle, J.-L. Renchon, L. Muller, J.-F. Flauss, P. Lambert, T. Afschrift	290 pages	€ 25 Frais de port : € 5
N° 19	1993	Les fusions et scissions internes de sociétés en droit commercial et en droit fiscal P. Van Ommeslaghe, J.-M. Nelissen Grade, K. Geens, Th. Tilquin, J. Kirkpatrick, J.-P. Lagae, J. Malherbe, Th. Afschrift	314 pages	€ 70 Frais de port : € 5
N° 20	1992	Le droit des sûretés M. Grégoire, A.-M. Stanart, P.-A. Foriers, N. Jolly, J. L. Renchon, A. Limpens, D. Lechien, N. Watte, J. Van Compernelle, P. Van Ommeslaghe, G. Dubois, J. Windey	509 pages	€ 80 Frais de port : € 5
N° 21	1991	Les pratiques du commerce et la protection et l'information du consommateur depuis la loi du 14 juillet 1991 J.-L. Fagnart, A. de Caluwe, L. de Brouwer, F. Domont-Naert, E. Balate, J. Stuyck, B. Francq, P. Wolfcarius	352 pages	€ 70 Frais de port : € 5
N° 22	1990	Les intermédiaires commerciaux L. Simont, P.A. Foriers, I. Verougstraete, J. Putzeys, H. Cousy, X. Dieux, P. Van Ommeslaghe	375 pages	€ 70 Frais de port : € 5
N° 23	1983	L'arbitrage - het scheidsgerecht A. Braun, A. Fettweis, G. Frank, G. Horsmans, M. Huys, P. Lambert, L. Matray, J. Van Den Heuvel, H. Van Houtte, P. Van Ommeslaghe	148 pages	€ 15 Frais de port : € 5

**Pour commander
un des ouvrages ci-dessus,
veuillez vous adresser
au secrétariat de la Conférence**

**Tél: 02 508 66 43 - Fax: 02 519 85 61
Compte 630-0215121-34**



Derniers titres parus - Collection générale

85 *L'université dans la tourmente*,
sous la direction de Anne-Marie Dillens, 2000,
(225 p.), 2-8028-0137-6, € 18,59

86 *La guerre et l'Europe*,
sous la direction de Anne-Marie Dillens, 2001,
(176 p.), 2-8028-0140-6, € 17,00

87 *Faire bans, edictz et statuz. L'activité législative
communale dans l'Occident médiéval, CA
1200+1550, sources, objets, acteurs*,
sous la direction d'Eric Bousmar
et Jean-Marie Cauchies, 2001,
(880 p.), 2-8028-0141-4 ... à paraître fin juin 2002

88 MAILLARD-LUYPAERT, Monique,
*Papauté, clers et laïcs. Le diocèse de Cambrai
et le Grand Schisme d'Occident (1378-1417)*,
2001, (650 p.), 2-8028-0142-2, € 49,00

89 *Lettres et lois*,
sous la direction de Ph. Gérard, Fr. Ost,
M. van de Kerchove et L. Van Eynde,
2001, (410 p.), 2-8028-0143-0, € 38,00

90 VAN DROOGHENBROECK, Sébastien,
*La proportionnalité dans le droit de la convention
européenne des droits de l'homme.
Prendre l'idée simple au sérieux*,
2001, (794 p.), 2-8028-0144-9, € 100,00

91 *La mystique*,
sous la direction de B. Van Meenen,
2002, (130 p.), 2-8028-0150-3, € 13,00

92 LAZZARINI-DOSSIN, Muriel,
*L'impasse du tragique. Pirandello, Valle-Inclán
et le «nouveau théâtre»*,
2002, (378 p.), 2-8028-0151-1, € 50,00

93 *Littérature et savoir(s)*,
sous la direction de Sophie Klimis
et Laurent Van Eynde,
2002, (430 p.), 2-8028-152-X, € 45,00

94 OST (François)
et van de KERCKOVE (Michel),
*De la pyramide au réseau ?
Pour une théorie dialectique du droit*,
2002, (500 p.), 2-8028-0153-6, € 30,00

95 JONGEN (René),
Variations sur la question langagière,
2002, (200 p.), 2-8028-0154-6, € 38,00

TELEPHONE : 02 211.78.94

TELECOPIEUR 02 211.79.97

CCP : 000-0326393-85

<http://www.fusl.ac.be/Files/General/Publications.html> • E-mail : mfthoua@fusl.ac.be

RESTAURANT SPÉCIALITÉS MAROCAINES

Couscous • Tajines • Méchouis • Grillades



La Medina

2 avenue de la Couronne • 1050 Bruxelles
Tél. 02 640 43 28
Fax 02 644 24 78
Ouvert de 12h à 15h et de 18h à 23h
Fermé le lundi



Salle pour banquets et réceptions
± 60 couverts

Li raison à domicile : 02 644 39 39

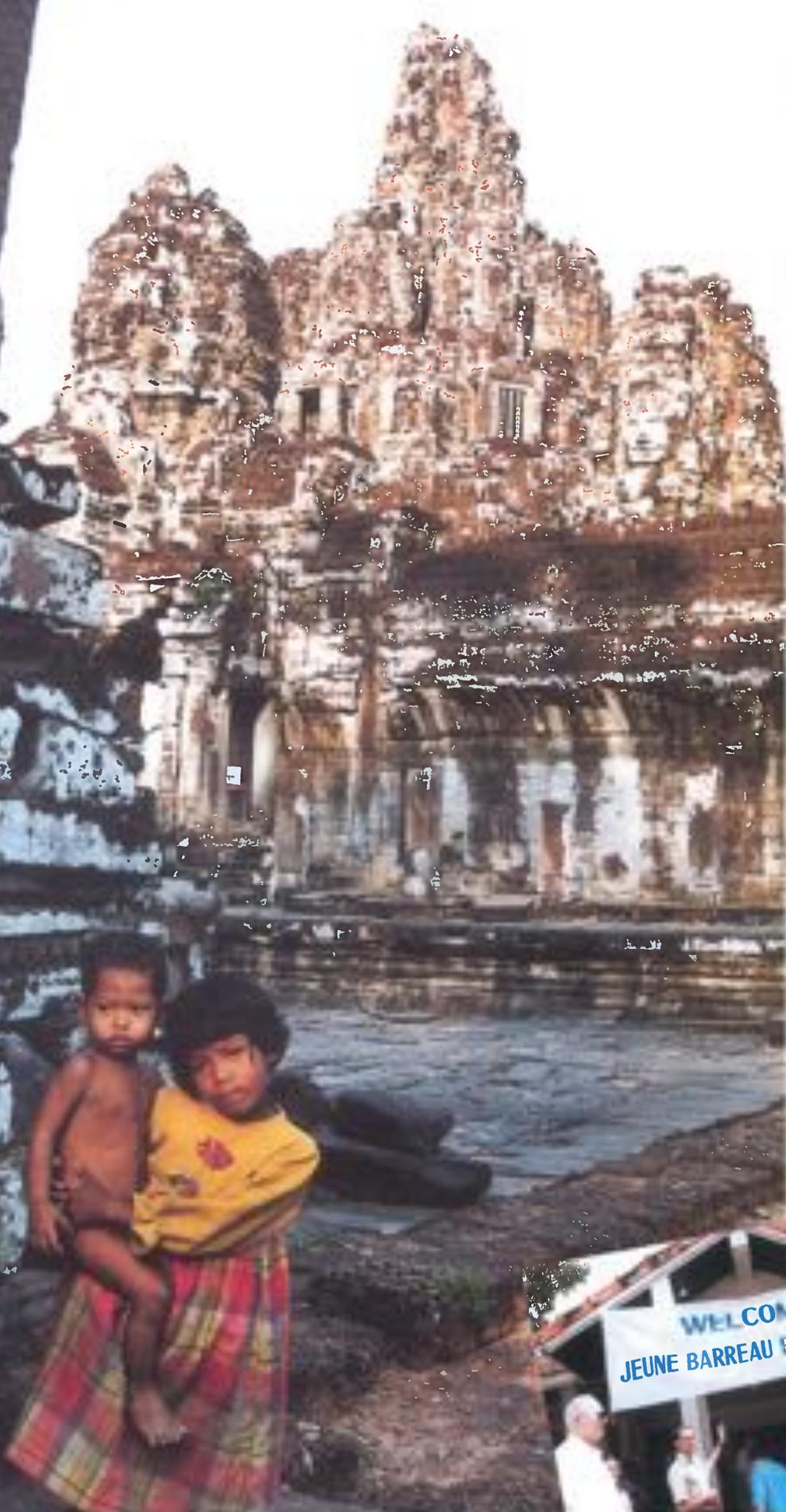
LE JEUNE BARREAU AU



84 ! Tel était le nombre de ceux rassemblés ce 8 février prêts à s'envoler dans le cadre du voyage annuel du Jeune Barreau. La destination était en effet propre à susciter un digne intérêt : l'Asie du Sud-Est et plus précisément le Cambodge. D'intérêt, il fut précisément question, et même plus : d'émerveillement. Il nous fut en effet offert de découvrir une civilisation millénaire, la civilisation Khmère (trop longtemps inaccessible au monde extérieur du fait d'un régime dont la folie meurtrière se poursuivit même après sa chute).

Cette civilisation, qui connut son apogée entre les X^e et XII^e siècles, nous permit de contempler les témoins de sa magnificence, ses nombreux temples, dont celui d'Angkor Vat que nous pûmes notamment admirer au crépuscule, spectacle d'une étrange et saisissante communion entre les cieux et ce sanctuaire. Émerveillement toujours face à la précision de ses bas-reliefs et plus encore face au raffinement des représentations d'Asparah danseuse céleste, archétype de la beauté faite femme. Enchantement

encore au pied du Bayon et ses tours laissant apparaître d'innombrables visages de Lokeshvara, ou face à ces temples emprisonnés par la jungle, spectacle d'un lutt...



CAMBODGE

Aramis

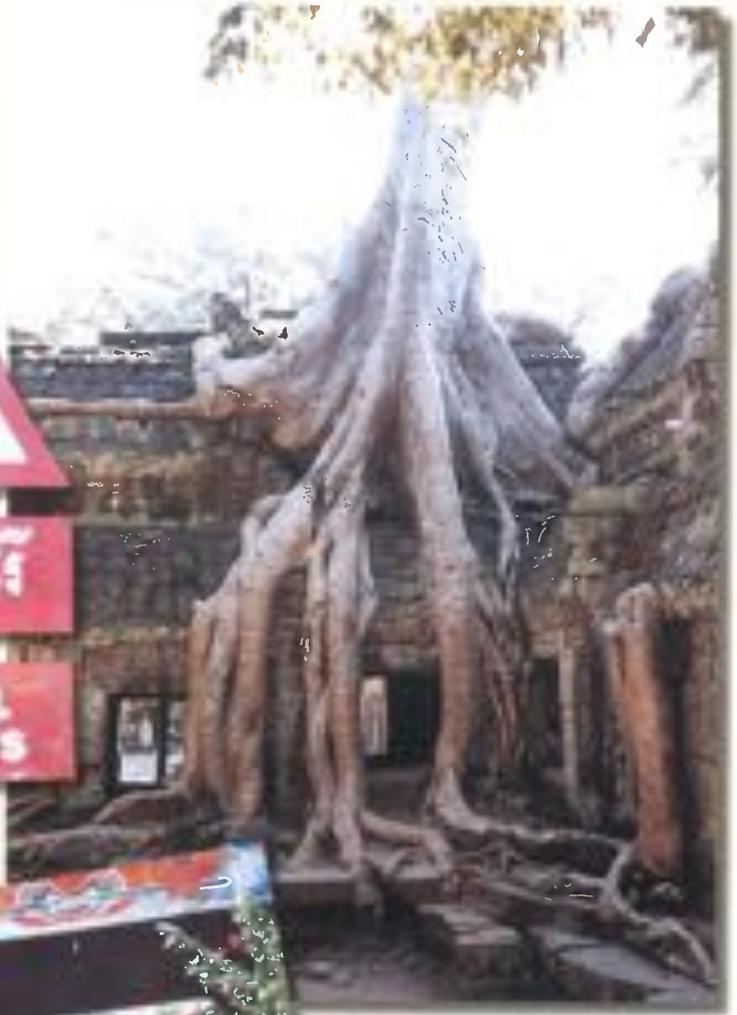


merci, sans vainqueur ni vaincu, entre d'une part l'œuvre de l'Homme consacrée aux Dieux et d'autre part cette nature, oeuvre des Dieux faite pour l'Homme.

Le voyage étant prévu pour huit jours, l'organisation se devait d'être minutieuse. Osons-le dire, elle fut parfaite. Chaque jour fut pleinement " utilisée ", de l'aube au coucher du soleil (et même après...), ceci grâce notamment au dynamisme de nos interlocuteurs locaux, lesquels étaient en effet animés d'une volonté et d'un dévouement sans limites dès lors qu'il s'agissait de nous faire connaître leur culture, leur histoire, leur vie.

Le rythme, imprimé notamment par Me Cornu et ses commissaires, fut incontestablement (très) soutenu, de Phnom Penh à Siem Reap par tous types de transport (avion, voiture, bateau, ou encore pour certains - à l'éléphant), à juste titre d'ailleurs, tant le spectacle offert à notre regard ne pouvait susciter qu'entrain et enthousiasme. S'ajoutèrent à cela des conditions d'hébergement de grande qualité, outre un accueil partout chaleureux et personnalisé (Welcome Jean Barreau).

Ces quelques paragraphes ne sauraient suffire seuls à décrire les nombreux aspects qui firent de ce voyage un excellent cru, en témoigne la douce mélancolie qui envahit l'auteur de ces lignes au moment d'évoquer celui-ci...





LA FONTAINE AU PALAIS

FABLES À L'USAGE DES AVOCATS

Pour ce dernier numéro de *La Conférence*, je vous propose le pastiche de la fable que nous avons tous apprise en premier, Le corbeau et le renard bien sûr.

Et puis, en hommage à celui qui fut, ne l'oublions pas, président de la Conférence en 1907-1908, il me paraissait juste de vous livrer les vers de son introduction au voyage de la rime, entre grand siècle et barreau d'antan.

Ces alexandrins-là ne doivent rien au génie de La Fontaine mais, à vrai dire, cela importait sans doute peu à Charles Gheude, qui, "si de charmer il n'emportait pas le prix", ne revendiquait somme toute que "l'honneur de l'avoir entrepris".

A propos, n'avez-vous pas trouvé que, comme celles du célèbre moraliste qui l'avait inspiré, les fables de notre avocat-poète, sont toujours pour nous, robins du 21ème siècle, d'une confondante modernité ?

X.G.

Maître Forbeau et le Finard

Le corbeau et le renard
(Livre I, 2)

Maître Forbeau, de sa robe entiché,
De maintien faisait étalage.
Un prévenu, s'en étant approché,
Lui tint à peu près ce langage :
Hé bonjour, cher maître Forbeau.
Que vous êtes joli ! que vous me semblez beau !
Sans mentir, si votre ramage
Se rapporte à votre visage,
Vous êtes le phénix du barreau de ce temps.
A ces mots, l'avocat ne sent pas de joie ;
Et, pour montrer tous ses talents,
Il ouvre un large bec ... qu'à plaider il emploie.
Le finard acquitté, lui dit : Mon bon seigneur,
Apprenez que tout flatteur
Vit aux dépens de celui qui l'écoute :
Cette leçon vaut bien ... l'honoraire sans doute.
L'avocat, honteux et confus,
Jura, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus.



A mes confrères

Je chante les héros du Palais de Justice ;
Troupe pour qui j'ai cru, sans profonde malice,
Que mes ouvrages courts et d'alertes façons,
Sans trop en avoir l'air, serviraient de leçon.
Ce qu'ils disent s'adresse à tous tant que nous sommes ;
J'ai pensé me servir, pour instruire les hommes,
Du plus souple écrivain, poète aimé des cieux,
Du philosophe exquis, profond et gracieux,
De La Fontaine enfin, le maître en l'art des fables,
Dont j'ose travestir les récits ineffables.
Quelque autre vous dira, d'une plus forte voix,
Les grands faits du Barreau, les vertus de ses rois ;
Je m'en vais vous parler de moindres aventures,
Vous tracer en ces vers de légères peintures ;
Et si de vous charmer je n'emporte le prix,
J'aurai du moins l'honneur de l'avoir entrepris.

Charles Gheude



HAENDEL OU LE CHOIX D'HERCULE

L'on connaît les multiples talents d'Hippolyte Wouters.

Quittant, après Alexis de Tocqueville, Pierre Corneille et Ninon de Lenclos, la littérature française, c'est à Georges-Frédéric Haendel qu'il vient de consacrer une nouvelle pièce, montée il y a quelques semaines au théâtre Mercelis et à l'hôtel Malibran. Ce fut pour les spectateurs un double ravissement que d'entendre la musique du grand compositeur se mêler à celle des alexandrins.

Tenant le rôle d'Haendel, Patrick Simons fut,

comme à l'accoutumée, brillant tant dans une mise en scène sobre que dans un jeu rendant tout en nuances les hésitations de son personnage devant le choix ... cornélien auquel il était confronté.

Florence van de Putte réussit quant à elle la gageure de camper une Signora Cuzzoni égoïste, futile, versatile et ambitieuse, mais aussi touchante dans sa crainte de l'avenir.

Il n'est pas simple de jouer le rôle du vil tentateur, Lord Ashford ; Dominique Gérard y excella cependant, mariant la morgue et le

cynisme du noble courtisan à une amicale lucidité.

Quant à Dominique De Wolf, dans le rôle du bon serviteur et exécrable cuisinier, l'on eût été déçu qu'il manquât pareille occasion de démontrer qu'en faisant preuve de finesse, un second rôle est bien plus qu'un faire-valoir.

Gageons donc que le succès réservé à *Haendel ou le choix d'Hercule* par le public bruxellois n'est qu'un début ...

G.C.



IMPERTINENCES DES PRETOIRES

J'ai retrouvé au fond d'une bibliothèque, un charmant petit recueil intitulé "Blasphèmes judiciaires".

Il est vrai qu'au 19ème siècle, ce que vous allez lire, ne pouvait être qualifié autrement. Aujourd'hui, je vous livre quelques-unes de ce que nous conviendrons d'appeler de légères - et encore - impertinences...

X.G.

L'avocat qui est l'ami du juge ressemble à l'amant qui est l'ami du mari.

Chez l'avocat, l'honnêteté a la grâce d'un tour de force et la force d'un coup de grâce.

La confraternité est, pour le client, un adultère et, pour le juge, un inceste.

Le barreau est un salon de coiffure où l'on brosse, frise, peigne, arrange, coupe, taille, tond et rase.



LES CODES BRUYLANT



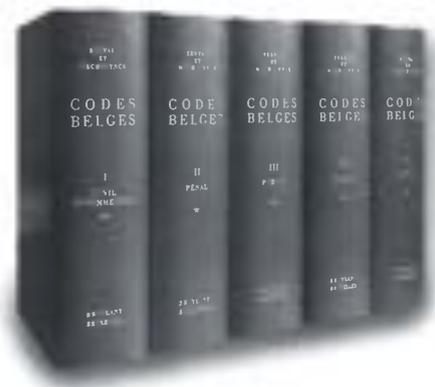
SUR FEUILLETS MOBILES OU CD-ROM

- 3 mises à jour par an
- Conditions spéciales pour étudiants et avocats stagiaires
- Prospectus avec prix sur demande

◆ Sur feuillets mobiles

5 tomes en 12 classeurs

- **Tome 1:** matières civiles et commerciales (2 volumes)
- **Tome 2:** matières pénales (3 volumes)
- **Tome 3:** matières administratives et de droit public (4 volumes)
- **Tome 4:** matières sociales (2 volumes)
- **Tome 5:** matières fiscales (1 volume)



◆ Version CD-Rom

NOUVEAU

- Compact: 11.000 pages en version intégrale
- Interface conviviale:
toute l'information accessible par un browser internet standard déjà disponible sur votre Mac/PC
- Simplicité d'installation: pas de logiciels à installer ni à apprendre
- Puissance de recherche par
 - Table alphabétique
 - Table chronologique
 - Table des matières
 - Recherche "Plein texte"
 - Navigation par liens hypertextes
- Compatibilité avec tous les traitements de texte ("copier-coller") pour récupération de textes
- L'état de la législation antérieure reste disponible à tout moment sur CD-Rom



Version démo du CD-Rom sur :
www.bruylant.be

ACTIVITÉS

Week-end équestre

Du vendredi 3 mai au dimanche 5 mai 2002

**"Manège Henriët"
Rue du Bucq 8, 5660 Dailly-Couvin**

La Conférence vous convie à un week-end équestre dans la belle région de Chimay. Celui-ci est ouvert à tous : cavaliers (de tous niveaux) ou promeneurs pédestres. L'occasion rêvée de démontrer ou découvrir ses talents de cavalier. Les participants sont attendus sur place dès 19h30 (tél. : 060.34.43.43) le vendredi 3 mai. Le week-end prendra fin le dimanche à 17h.

Participation aux frais:

- 125 € (comprenant les repas, le logement, et l'équitation)
- 70 € (sans l'équitation)

Renseignements et inscriptions :

Auprès de Me Benoît Lemal (02.349.08.85 - benoit.lemal@chello.be) ou du secrétariat de la Conférence du Jeune Barreau (tél. : 02.508.66.43 - fax : 02.519.85.61) du lundi au vendredi de 9h30 à 12h.

Paiement :

Au crédit du compte n°630-0215121-34 de la Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles en mentionnant les références "Week-end équestre" et le nom de la personne inscrite.

Prix Le Jeune et Janson

Lundi 6 et mardi 7 mai 2002 à 14 heures 30

**Palais de Justice
Salle 1.33 de la Cour d'appel**

Les prix de plaidoirie Le Jeune et Janson fêtent cette année leur 75ème anniversaire. Ceux-ci récompensent chaque année deux jeunes avocats s'étant particulièrement distingués dans cet art caractéristique de notre profession : la Plaidoirie. L'exercice consiste – sur un thème librement choisi par les participants – à plaider (de manière convaincante) la thèse d'une partie au procès. Le concours est réservé aux avocats du barreau de Bruxelles de deuxième ou troisième année de stage, membres de la Conférence du Jeune Barreau. Les lauréats se verront remettre une médaille commémorative ainsi qu'une somme de 620 € lors de la séance de rentrée solennelle de la Conférence du Jeune Barreau en janvier 2003. Cette année, les récompenses furent remises par S.A.R. le Prince Philippe.

Le règlement peut être consulté sur le site de la Conférence du Jeune Barreau à l'adresse suivante : www.cjbb.be

Renseignements et inscriptions :

Au secrétariat de la Conférence du Jeune Barreau (tél. : 02.508.66.43 - fax : 02.519.85.61) du lundi au vendredi de 9h30 à 12h.

Dîner des prix Le Jeune et Janson

Mardi 7 mai 2002 à 20 heures 30

**Restaurant "Le Bazaar"
rue des Capucins, 63 à 1000 Bruxelles**

Venez retrouver les participants au concours, et féliciter les lauréats, autour de la montgolfière du "Bazaar", dans une ambiance décontractée et exotique, au son de la musique berbère.

Participation aux frais:

- 33 €

à verser sur le compte n°630-0215121-34 de la Conférence du Jeune Barreau en mentionnant la référence "Dîner prix Le Jeune et Janson" et le nom de la personne inscrite.

Inscriptions :

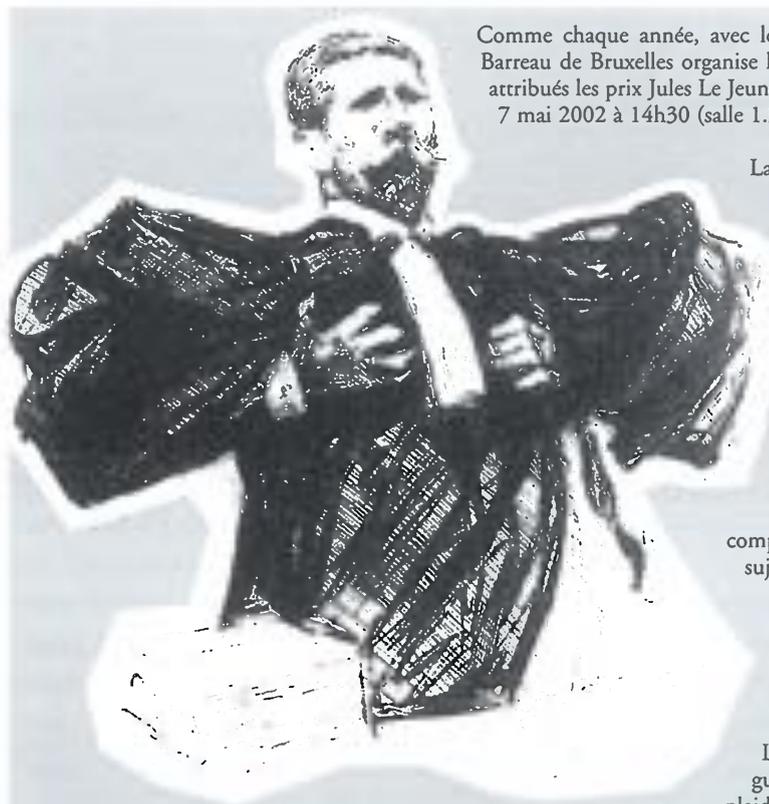
Au secrétariat de la Conférence du Jeune Barreau (tél. : 02.508.66.43 - fax : 02.519.85.61) du lundi au vendredi de 9h30 à 12h.



ACTIVITÉS

Compétition des Prix Jules Le Jeune et Paul Janson

Communiqué de l'Association des Prix Le Jeune et Janson



Comme chaque année, avec le retour du printemps la Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles organise le concours de plaidoiries à l'issue duquel seront attribués les prix Jules Le Jeune et Paul Janson. Il aura lieu les lundi 6 et mardi 7 mai 2002 à 14h30 (salle 1.33 de la Cour d'appel).

La compétition est ouverte à tous les stagiaires de deuxième et troisième années. Aucune autre condition n'est requise pour y prendre part. Les inscriptions se font auprès du secrétariat de la Conférence du Jeune Barreau. Chaque compétiteur est libre d'organiser sa prestation au gré de sa fantaisie personnelle, il n'y a ni thème ni sujet imposé. Aucune conclusions écrites ne doivent être déposées. La liberté règne en maîtresse !

Idéalement chaque compétiteur doit avoir un partenaire mais il ne s'agit pas d'une condition prévue par le règlement. Certaines années, un compétiteur qui n'en avait pas a ainsi défendu son sujet individuellement.

Le règlement qui remonte à 1925 (il fut néanmoins légèrement remanié en 1976, 1996 et en 2000) précise que le nom de Jules Le Jeune est attaché au premier prix et celui de Paul Janson au second mais, traditionnellement le prix Le Jeune récompense le plaideur qui s'est distingué par la rigueur du raisonnement juridique et du plaidoyer alors que le prix Janson consacre les qualités de lyrisme et d'humanité du lauréat, il couronne plus le

cœur que la raison. Dans la pratique, il n'existe pas de prééminence d'un prix par rapport à l'autre et ils sont, au demeurant, récompensés de la même manière.

Ces dernières années on a constaté, avec regret, que le nombre de candidats à la compétition avait drastiquement diminué. L'Association des Prix Le Jeune et Janson a décidé, à partir de cette année, de compléter les 620 euros offerts par la Conférence du Jeune Barreau à chaque lauréat par un montant équivalent, en manière telle que c'est, au total, 1.240 euros qui seront remis à chacun des lauréats lors de la séance de rentrée solennelle de la Conférence du Jeune Barreau organisée au mois de janvier 2003, outre une médaille commémorative et divers ouvrages juridiques.

Les lauréats acquièrent, d'autre part, de plein droit, la qualité de membre de l'Association des Prix Le Jeune et Janson et sont invités à participer au dîner annuel qui aura lieu, cette année, le 6 juin 2002. A cette occasion, ils sont présentés par ceux qui ont obtenu les prix dix ans auparavant.

Ainsi cette année, ce sont Me Olivier BERTIN et Me Daniel DE MEUR qui assumeront cette tâche. Il est d'usage que le candidat réponde.

La promotion 2002 sera dénommée " Promotion Charles Van Reepinghen " afin de rendre hommage à la mémoire de cet illustre membre.

L'Association forme le vœu que de très nombreux candidats participeront à la compétition 2002. Il ne faut pas s'en écarter par timidité ou modestie : cet exercice peut révéler un talent dont vous ignorez peut-être vous-même qu'il vous habite!

Fernand SCHMITZ,
Secrétaire de l'Association

Football : Challenge Bruylant

Jeudi 16 mai 2002 à 19 heures

*Terrain des Venelles,
Rue Kelle, 1150 Woluwe-Saint-Pierre*

Le championnat de football inter-barreaux oppose chaque année dans une joyeuse ambiance les équipes des barreaux de Bruxelles, Anvers, Gand, Liège, Mons, Nivelles, Il fête cette année ses 50 ans. L'équipe dite des "Bleus" du barreau de Bruxelles participera en outre cette année au Mundiavocat, compétition qui voit s'affronter des équipes des barreaux des cinq continents. Il se déroulera du 30 mai au 9 juin à Malte.

En préparation à cette compétition, les équipes du Jeune Barreau et du barreau de Bruxelles s'affronteront dans le cadre d'un nouveau tournoi : le Challenge Bruylant.

Le match sera suivi d'un dîner convivial à 22h au " Fair Play " (rue Maurice Liétard 30, 1150 Bruxelles).

Participation aux frais :

- match : gratuit
- dîner : 25 €

à verser sur le compte n° 630-0215121-34 de la Conférence du Jeune Barreau, en indiquant la référence " challenge Bruylant " et le nom de la personne inscrite.

Renseignements et inscriptions :

Auprès de Me Benoît Lemal (tél. : 02.349.08.85 – e-mail : benoit.lemal@chello.be) ou au secrétariat de la Conférence du Jeune Barreau (tél. : 02.508.66.43 – fax : 02.519.85.61) du lundi au vendredi de 9h30 à 12h.

Les renseignements relatifs au Mundiavocat peuvent être obtenus auprès de Me Alexandre Reynders, (tél. : 02.426.02.78 – e-mail : reynders.reynders@yucocom.be)



Tournoi de Golf

Jeudi 23 mai 2002

*Royal Waterloo Golf Club
Vieux Chemin de Wavre 50, 1380 Ohain*

Ce tournoi est ouvert aux membres de la famille judiciaire (avocats, magistrats, notaires, huissiers,...) ainsi qu'à leurs conjoints, membres d'un club de Golf.

Quel que soit votre niveau, vous êtes le bienvenu. Les participants choisiront leur partenaire et se rendront à l'heure qui leur convient sur les parcours du Royal Waterloo Golf Club pour y disputer la compétition (formule single, stableford, on place la balle). De nombreux prix seront distribués pour chaque catégorie : dame, homme, rabbit et non classés.

La compétition sera suivie d'un banquet à 20h au R.W.G.C.

Participation aux frais :

- tournoi : 30 €
- banquet : 35 €

à verser sur le compte n° 630-0215121-34 de la Conférence du Jeune Barreau, en indiquant la référence " tournoi de Golf " et le nom de la personne inscrite.

Renseignements et inscriptions :

Auprès de Me Benoît Lemal (tél. : 02.349.08.85 - e-mail : benoit.lemal@chello.be), ou au secrétariat de la Conférence du Jeune Barreau (tél. : 02.508.66.43 - fax : 02.519.85.61) du lundi au vendredi de 9h30 à 12h.



ACTIVITÉS

Palais littéraire et artistique : Me Eric Boigelot

Mardi 28 mai 2002 à 20 heures 15

Caisse Privée Banque
Rue d'Edimbourg, 26 à 1050 Bruxelles



" BAUDELAIRE : UN PEU, BEAUCOUP, PASSIONNÉMENT... "

Me Eric Boigelot aime Baudelaire. Sans complaisance, mais sans retenue aussi. Il aime son é riture aux sens cachés ou révélateurs, sa modernité et son indépendance d'esprit. Il s'interroge sur sa misogynie et son libertinage. Il aurait aimé le défendre face aux procureurs et juges obscurantistes qui ont fait de lui un paria de l'amour et de la morale. Il aimerait vous faire partager son monde poétique, simplement, comme on en parle à un ami, à coeur ouvert.

Entrée gratuite.

Renseignements et inscriptions :

Au secrétariat de la Conférence du Jeune Barreau (tél : 02.508.66.43 fax : 02.519.85.61), du lundi au vendredi de 9h30 à 12h.

Mini-Recyclage : Actualités en droit pénal et en droit de la procédure pénale

Jeudi 30 mai 2002 de 12 heures à 14 heures

Palais de Justice
Salle des audiences solennelles de la Cour d'appel

Un an après notre grand colloque consacré au même thème, M. Patrick Mandoux, conseiller à la Cour d'appel et maître de conférences à l'Université Libre de Bruxelles, ainsi que M. Olivier Klees, avocat au barreau de Bruxelles et assistant à l'Université Libre de Bruxelles nous entretiendront des derniers développements en droit pénal et en droit de la procédure pénale.

Ce mini-recyclage s'adresse tant aux spécialistes du droit pénal qu'aux praticiens généralistes soucieux de mettre à jour leurs connaissances.

Une farde de documentation sera remise aux participants.

Participation aux frais (comprenant la farde de documentation, un sandwich et une boisson) :

stagiaires : 15 €
membres : 20 €
non-membres : 30 €

Inscriptions :

Au secrétariat de la Conférence du Jeune Barreau
(tél : 02.508.66.43 fax : 02.519.85.61),
du lundi au vendredi de 9h30 à 12h.

Paiement :

Au crédit du compte n° 630-0215121-34 de la Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles en mentionnant la référence " mini-recyclage : droit pénal ", et le nom de la personne inscrite.

Formation permanente :

Dans le cadre de la formation permanente obligatoire des avocats de l'Ordre français du barreau de Bruxelles (Règlement du 21 décembre 1999, lettre du Barreau, 1999/2000, n° 2, page 98) ; la participation à ce colloque vaut deux points. Une attestation sera remise sur place aux participants.



Dîner des Prix Boels

Mardi 4 juin 2002 à 20 heures

*Restaurant "Le Cap 40" (derrière le Crabe fantôme)
Avenue du Bois de la Cambre 17A à 1170 Bruxelles*

Les Prix Boels couronnent, tous les ans, les deux avocats ayant présenté avec le plus de mérite leur exercice de plaidoirie. Ils seront décernés au cours d'un dîner convivial où se côtoient jeunes talents et anciens Prix, patrons fiers de leur stagiaire et... candidats aux prochaines élections.

Nous vous attendons nombreux ce soir-là, dans le cadre sympathique du "Cap 40". Nous y récompenserons les meilleurs, mais fêterons aussi tous ceux qui ont passé le cap de cette première épreuve professionnelle.

Participation aux frais :

stagiaires : 38 €

membres : 45 €

non membres : 50 €

à verser au crédit du compte n° 630-0215121 34 de la Conférence du Jeune Barreau.

Inscriptions :

Au secrétariat de la Conférence du Jeune Barreau (tél : 02.508.66.43 fax : 02. 519.85.61), du lundi au vendredi de 9h30 à 12h.



Conférence-débat : La critique de cinéma en question(s)

Lundi 10 juin 2002 à 20 heures 15

*Palais de Justice
Buvette du vestiaire des avocats*



Nous vous convions, ce lundi 10 juin à "la buvette des avocats", au Palais, à une "conversation secrète" entre trois avocats, critiques de cinéma :

- Alain Berenboom, écrivain, ancien critique de cinéma et administrateur de la cinémathèque de Belgique ;

- Olivier Collon, critique de cinéma à l'hebdomadaire Pan ("Panoptique") et administrateur du Musée du cinéma ;

- Guy Delfosse, ancien critique de télévision de La Libre Belgique, critique de cinéma à l'hebdomadaire Pan ("Chenapan") et administrateur des Grandes conférences catholiques.

Leur débat sera animé par Hugues Dayez, journaliste et critique de cinéma à la RTBF.

Participation aux frais :

stagiaires : gratuit

membres : 5 €

non-membres : 10 €

à verser au crédit du compte n° 630-02 15121-34 de la Conférence du Jeune Barreau.

Réservation des places :

Au secrétariat de la Conférence du Jeune Barreau

(tél. : 02.508.66.43 fax : 02. 519.85.61), du lundi au vendredi de 9h30 à 12h

ACTIVITÉS

Déjeuner des notaires

Mercredi 12 juin 2002 à 12 heures 30

*Cercle Royal Gaulois Artistique et Littéraire
Rue de la Loi 5 à 1000 Bruxelles*

Notre traditionnel déjeuner de rencontre avec les notaires aura lieu cette année dans le cadre élégant et historique du Cercle Royal Gaulois Artistique et Littéraire, situé entre le Palais Royal et le Parlement, au cœur du parc de Bruxelles. Un déjeuner convivial dans un lieu de prestige.

Participation aux frais :

membres : 50 €
non-membres : 55 €

Réservation indispensable, les places étant strictement limitées.

Inscriptions :

Au secrétariat de la Conférence du Jeune Barreau
(tél : 02.508.66.43 - fax : 02.519.85.61),
du lundi au vendredi de 9h30 à 12h.

Paiement :

Au crédit du compte n° 630-0215121-34 de la Conférence
du Jeune Barreau en mentionnant la référence
" rencontre notaires " et le nom de la personne inscrite.



Tournoi de tennis – Finales et dîner

Dimanche 16 juin 2002

*Royal Léopold Club
Avenue A. Dupuich 42 à 1180 Bruxelles*

Les demi-finales et finales du tournoi de tennis du Jeune Barreau se dérouleront cette année le week-end des 15 et 16 juin dans le cadre très agréable du Léopold Club.

Ce tournoi est ouvert à tous, selon différentes formules (simple, double, double mixte).

Jusqu'aux demi-finales, les rencontres se dérouleront à un endroit librement convenu par les participants.

Le tournoi sera suivi d'un dîner le 16 juin à 19 heures.

Participation aux frais :

tournoi : 20 €
dîner : 35 €

à verser au crédit du compte n° 630 0215121-34 de la Conférence du Jeune Barreau.

Renseignements et inscriptions :

Auprès de Me Benoît Lemal (tél.: 02.349.08.85 - benoit.lemal@chello.be) et au secrétariat de la Conférence du Jeune Barreau (tél.: 02.508.66.43 - fax : 02.519.85.61) du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h, pour le 4 juin 2002 au plus tard.



Déjeuner des candidats

Jeudi 20 juin 2002 à 12 heures

*Restaurant : " Les larmes du Tigre "
Rue de Wynants 21 à 1000 Bruxelles*

Conformément à la tradition et préalablement à notre assemblée générale de fin d'année judiciaire, nous vous convions à venir faire connaissance avec les différents candidats au directoire, à la commission administrative et à la fonction d'orateur de rentrée de la Conférence du Jeune Barreau.

Participation aux frais :

stagiaires : 40 €

membres : 45 €

non-membres : 50 €

à verser au crédit du compte n° 630-0215121-34 de la Conférence du Jeune Barreau.

Inscriptions :

Au secrétariat de la Conférence du Jeune Barreau (tél : 02.508.66.43 – fax : 02. 519.85.61), du lundi au vendredi de 9h30 à 12h, pour le vendredi 14 juin au plus tard.



Assemblée générale

Jeudi 20 juin 2002 à 15 heures

*Palais de Justice
Salle 1.32 de la Cour d'appel*

Convocation à l'Assemblée générale

Chers Confrères,

Nous vous prions de bien vouloir assister à l'Assemblée Générale de la Conférence du Jeune Barreau qui aura lieu le jeudi 20 juin 2002 à 15 heures en la première chambre de la Cour d'appel.

L'ordre du jour en sera le suivant :

- rapport du secrétaire de la commission administrative;
- rapport du trésorier de la commission administrative;
- approbation des comptes et décharge de la commission administrative;
- élection de la commission administrative pour l'année judiciaire 2002-2003:

- a. élection d'un président et d'un vice-président en remplacement de Mes Emmanuel Cornu et Gérard Kuyper, sortants et non rééligibles, ainsi que d'un directeur;
- b. élection de l'orateur de rentrée pour l'année judiciaire 2003-2004;
- c. élection de cinq membres de la commission administrative en remplacement de Mes Lucien Kalenga, Patrick Ronsse, Carole De Ruyt, Benoît Lemal, sortants et non rééligibles, et de Me Caroline Vilain, sortant.

En application de l'article 22 des statuts, les candidatures à la commission administrative doivent être adressées par écrit, sous le parrainage de 10 membres de la Conférence au moins, avant le 14 juin 2002, au président de la Conférence, à l'adresse du secrétariat sis au Palais de Justice, Place Poelaert à 1000 Bruxelles.

Seuls les avocats du barreau de Bruxelles membres en règle de cotisation pourront présenter leur candidature et prendre part au vote.

Nous vous prions de croire, chers Confrères, à l'assurance de nos sentiments bien dévoués.

Le secrétaire,
Lucien Kalenga

Le président,
Emmanuel Cornu

AGENDA MAI - JUIN 2002

Mai 2002

- Vendredi 3 au dimanche 5 mai : Week-end équestre
- Lundi 6 et mardi 7 mai : Prix Le Jeune et Janson
- Jeudi 16 mai : Football – Challenge Bruylant
- Jeudi 23 mai : Tournoi de Golf
- Mardi 28 mai : Palais littéraire et artistique de Me Eric Boigelot
- Jeudi 30 mai 2002 : mini-recyclage – actualités en droit pénal et en droit de la procédure pénale

Juin 2002

- Mardi 4 juin 2002 : dîner des Prix Boels
- Lundi 10 juin 2002 : conférence débat – la critique de cinéma en question(s)
- Mercredi 12 juin 2002 : déjeuner des notaires
- Dimanche 16 juin 2002 : tournoi de tennis
- Jeudi 20 juin 2002 : déjeuner des candidats
- Jeudi 20 juin 2002 : assemblée générale

PETITES INFORMATIONS

Petites annonces dans «La Conférence»

Une rubrique vous est ouverte pour l'insertion de petites annonces, que vous désiriez louer un bureau, chercher un collaborateur ou une secrétaire, vendre vos codes...

Merci de faire parvenir vos annonces dactylographiées au secrétariat de la Conférence.

Des prix spéciaux sont réservés aux avocats, pour autant qu'il s'agisse d'annonces liées directement à l'activité professionnelle.

Pour toute autre annonce, adressez-vous à RP&C.

Suggestions pour «La Conférence»

Vos suggestions et vos contributions sont les bienvenues. Si

vous désirez traiter l'un ou l'autre sujet, faire connaître une opinion, rédiger un billet d'humeur ou un écho, nous serions heureux de publier votre contribution. Merci de contacter à cet égard Me Lucien Kalenga (tél. : 02.537.35.50 - fax : 02.537.59.45).

Service de placement des stagiaires

La Conférence du Jeune Barreau met à votre disposition un service de placement destiné à centraliser les demandes et les offres de stage au barreau. Pour tous renseignements, merci de prendre contact avec le vice-président de la Conférence, Me Gérard Kuyper (tél.: 02.774.99.49 - fax: 02.774.99.50).



Comprendre votre différence,

A la Caisse Privée Banque, notre volonté est claire : considérer chaque client comme un être à part, porteur de projets uniques. Dans un monde de prêt-à-porter bancaire, nous ambitionnons de confectionner chaque jour des solutions sur mesure. Les moyens de cette ambition nous sont aujourd'hui donnés par notre ados-

sement au groupe ING, qui nous permet à la fois de cultiver notre identité, d'élargir notre expertise et de renforcer ce qui a toujours fait notre spécificité : le conseil financier et une gamme de services spécialement adaptée aux professions juridiques. Vous ressentirez très vite les bienfaits de cette approche différente :

COTISATIONS ET PETITES ANNONCES

Cotisations

Le paiement d'une cotisation permet de participer à l'ensemble des activités de la Conférence et de bénéficier, pour la plupart d'entre elles, de prix réduits. En outre, seuls les membres effectifs en règle de cotisation sont admis à participer aux élections en fin d'année.

Pour l'année judiciaire 2001-2002, les cotisations sont les suivantes :
membres effectifs :

- avocats stagiaires : 500 BEF (12,39€)
- avocats inscrits au tableau :
 - moins de 10 ans de barreau : 1.900 BEF (47,10€)
 - 10 ans de barreau et plus : 2.900 BEF (71,89€)

membres affiliés :

- conjoints non avocats de membres effectifs :
- conjoints non avocats d'avocats stagiaires : 500 BEF (12,39€)
- conjoints non avocats d'avocats inscrits au tableau : 1.900 BEF (47,10€)
- membres de la communauté judiciaire : 3.400 BEF (84,28€)
- autres sympathisants : 3.900 BEF (96,28€)

A verser au compte n° 630-0215121-34

BUREAU A LOUER

DANS UN IMMEUBLE DE CARACTERE (1950)

Bureau de ± 24m²

Localisation : 4^e étage, avenue Franklin Roosevelt 186, 1050 Bruxelles (parking aisé)

Conditions : Entre 20 et 25.000 BEF / mois, charges comprises (à négocier), plus mise à la disposition de la structure de base (téléphone, fax, copieur et possibilité de secrétariat).

Contacteur :

Me Carine Vander Burght au 0495/57.80.77.

BUREAUX A LOUER

Avenue Louise, à deux pas du Palais de Justice
- dans un plateau de bureaux de 300 m².

Au sein d'un groupement de 6 avocats sympathiques,
travailleurs et enthousiastes...

Nous vous proposons :

un bureau de ± 20 m²

- loyer (+ prov. charges communes) : 17.000 F

- frais du groupement : +/- 9.000 F/mois
(nettoyage, électricité, fax, maintenance, téléphone,
photocopieur, réceptionniste,...)

- possibilité de collaborations,
de location d'un secrétariat (avec ou sans secrétaire)
ou d'emplacement(s) de parking

Intéressés ? des questions ?

Appelez-nous au 02/640.29.74 ou par fax 02/640.93.12

Nous vous attendons déjà !

Gérald Kaisin - Jacques D'Have
Danielle Blaimont - Thierry Leleu
Claude Colart - Luc De Keersmaecker

c'est faire la différence.

Le conseiller financier n'a pas de produits à vendre, mais des solutions à proposer. Ici, on ne parle pas seulement de banque et d'assurances, mais d'une gestion globale, dynamique et professionnelle de vos avoirs. Vous avez des projets qui donnent un sens à votre vie ? Laissez-nous vous donner les moyens de les concrétiser.

ING  CAISSE PRIVÉE BANQUE

FONDS DE PENSION

- capital à l'âge de 65 ans
- un montant de participations bénéficiaires
- au choix - réversible à 60 % sur la tête du conjoint survivant, du cohabitant survivant, des enfants de l'assuré ou un bénéficiaire au choix - ou non-réversible
- en cas de décès, le paiement immédiat d'un capital de survie
- cotisations annuelles à fixer librement entre 250 EUR et 2.375 EUR (par tranche de 125 EUR)
- les cotisations sont intégralement déductibles en tant que charges professionnelles (Art. 52/115, 4ème Par. du Commentaire Administratif du Code des Impôts sur les Revenus) quel que soit le revenu et donne lieu à une réduction importante sur les impôts

FONDS DE SOLIDARITÉ

- une allocation inconditionnelle de 3 000 EUR par an, à chaque birthday d'un membre de la Caisse qui bénéficie d'allocations familiales Régies et ceci jusqu'à l'âge de 25 ans. Dès le début d'études supérieures ce montant est porté à 4 500 EUR par an
- en cas de décès d'un membre de la Caisse, une allocation unique inconditionnelle de 3 000 EUR pour le conjoint survivant
- pension de survie complémentaire pour le conjoint survivant de maximum 7 500 EUR par an, après enquête sur les ressources
- pension complémentaire pour le membre à partir de 65 ans de maximum 7 500 EUR par an pour un isolé et de 9 000 EUR pour un ménage, après enquête sur les ressources
- intervention en faveur du membre en raison d'incapacité de travail de longue durée de maximum 7 500 EUR par an pour un isolé et de 9 000 EUR pour un ménage, après enquête sur les ressources
- d'autres allocations sont octroyées à des membres en difficultés



**CAISSE DE PREVOYANCE
DES AVOCATS
ET DES HUISSIERS DE JUSTICE**

Avenue de la Toison d'Or 64
1060 Bruxelles
Tél. 02 534 42 42
Fax 02 534 43 43
E-mail: info@cpah.be

www.cpah.be